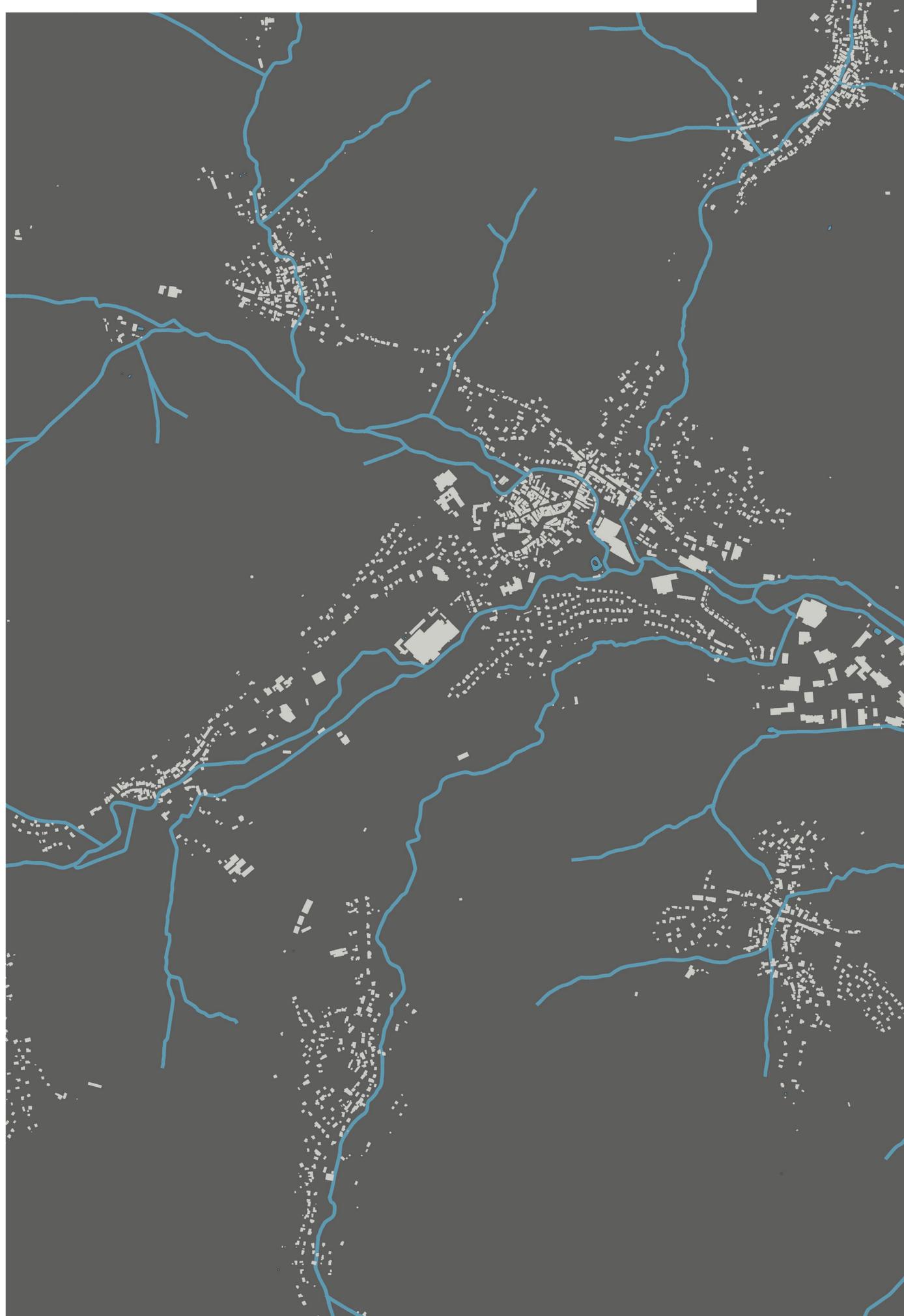


2022-2023

EAU, VILLE, PAYSAGE

ENTRE CRUES ET SÉCHERESSES

SIX PROJETS DE TERRITOIRE POUR
ADAPTER LA VALLÉE DE VILLÉ AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE



Travaux réalisés en 2022-2023 par les étudiants de l'atelier de projet **Eau, Ville, Paysage** :
Amélie AREZKI, Josselin BENAMOR, Chloé BOULET, Tom BRUN, Fabien CARNIAUX, Sophie HERQUE, Eugénie IOOSS,
Coraline JULIENNE, Helena KRAPP, David LAPERSONNE, Léonie LETOURNEAU, Charles LITZELMANN, Élodie MEYER,
Sarah PASQUET, Juliette PAULIN, Adriana QUIÑONES ROJAS, Cléo RISACHER, Julia SZEFLER.

Conception et direction : **Frédéric ROSSANO**
Encadrement : **Frédéric ROSSANO, Catherine LINDER (ENSAS) et Loïc MAURER (ENGEES)**

Une collaboration **ENSAS, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg**
et **ENGEES, école nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.**

Atelier organisé avec le soutien de la **Communauté de Communes de la Vallée de Villé.**



Avec nos sincères remerciements à la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, et plus particulièrement,
pour leur présence et leurs remarques et leurs encouragements durant le déroulement de l'atelier, à :
Mr **Serge JANUS**, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et Maire de Breitenau,
Mr **Lionel PFANN**, Vice-président et Maire de Villé,
Mr **Thierry FROEHLICHER**, Responsable du Pôle Aménagement du Territoire,
Mme **Florence GAYOL**, Cheffe de projet « Petites Villes de Demain ».

ENTRE CRUES ET SÉCHERESSES

Diagnostic hydrologique et paysager

0

Un atelier de projet associant eau, architecture et paysage

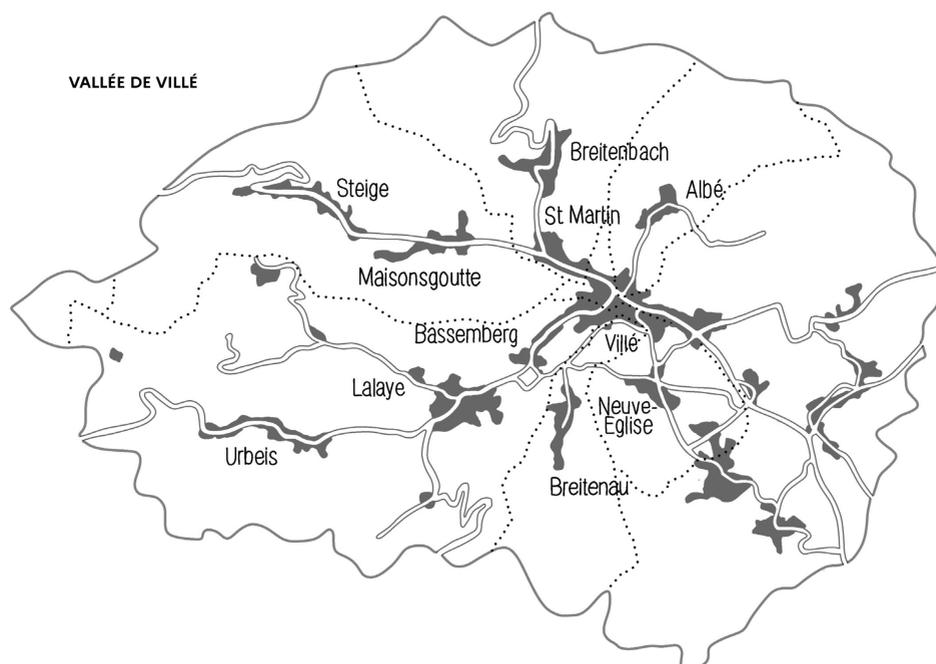
L'atelier **Eau, Ville, Paysage** associe depuis 2019 l'école nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS) et l'école nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (ENGEE). Chaque année, il explore des problématiques et des territoires concrets qui forment une double confluence : confluence physique, celle des nombreux cours d'eau qui sillonnent les territoires alsaciens, et confluence thématique, mêlant les enjeux hydrologiques, écologiques et urbains.

Durant le semestre d'hiver 2022-23, les étudiants de l'ENSAS se sont mobilisés sur la question de l'eau dans le territoire de la Vallée de Villé, un territoire qui doit aujourd'hui s'adapter à un nouveau régime climatique. Ce régime est marqué par des précipitations plus concentrées qui menacent de

saturer les réseaux et de provoquer inondations et rejets d'eaux usées dans le milieu naturel, et par des canicules plus longues et plus intenses, synonymes de sécheresses dommageables pour la nature, les cultures et les habitants. Comment adapter paysages et cadres de vie pour mieux gérer ces « coups d'eau » et ces « coups de chaud » ? C'est la question posée par la Communauté de Communes à 18 étudiants de l'ENSAS, encadrés par deux paysagistes-urbanistes et un hydrologue.

Sans prétendre remplacer des études professionnelles, les analyses et les propositions élaborées par les étudiants permettent d'engager un diagnostic de la situation actuelle (bassins versants, état des cours d'eau, volumes des précipitations), et offrent un éventail de solutions susceptibles

d'inspirer les aménagements nécessaires à l'avenir. Créatifs, exploratoires, parfois décalés, les projets permettent d'élargir le champ des possibles en offrant un large éventail d'approches des enjeux de retenue, d'infiltration et de désimperméabilisation. Ils se veulent aussi intégrés, en mettant ces enjeux hydrauliques en relation avec les problématiques de mobilité, de construction et d'aménagement des villages et en mettant l'Homme et la nature au cœur de leur démarche. Ils sont également multiscalaires, en ce qu'ils s'attachent à résoudre des questions d'eau et de cadre de vie à toutes les échelles, du bassin-versant à la place de village en passant par le réaménagement possible des voies et des cours d'eau.



Territoire d'étude

La Vallée de Villé associe dix-huit communes qui composent ensemble un paysage harmonieux, unitaire et cohérent mêlant forêt, agriculture et bâti villageois. Ce paysage fortement structuré par les ruisseaux et Giessen qui convergent vers Villé. Le bourg-centre, chef-lieu de canton, est ainsi établi à la jonction des deux vallées qui mènent respectivement aux cols de Steige et d'Urbeis et au vallon de l'Erlenbach menant à Albé. Il ouvre en aval vers l'avant-vallée qui mène à Sélestat.

La Communauté de Communes assume notamment les compétences de l'aménagement de l'espace (actions d'intérêt communautaire, SCOT et schéma de secteur, PLUi), le développement économique et commercial et la gestion de l'eau sous plusieurs aspects : gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations, assainissement des eaux usées. En termes de zonage, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) approuvé en 2019 entérine les usages du sol actuel tout en maintenant des zones à urbaniser limitées, situées en continuité des espaces bâtis existants.

La Vallée de Villé est membre du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace centrale, dont le territoire s'étire des cols vosgiens jusqu'aux rives du Rhin et regroupe 4 intercommunalités et 51 communes. Le PETR est un établissement public local qui a vocation à fédérer ses membres pour la mise en œuvre d'un projet commun d'aménagement et de développement du territoire. Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a été validé en 2013 ; sa révision est en cours suite à l'élargissement de son périmètre. Cette révision se fixe aussi comme objectifs de renforcer la dimension de « SCOT intégrateur » et d'approfondir certains « sujets stratégiques. »

Afin de couvrir un maximum du territoire tout en respectant sa logique naturelle, les 18 étudiants se sont groupés en 6 équipes, chacune se concentrant sur un cours d'eau, depuis les villages traversés en amont jusqu'à la confluence à Villé. Les six sites d'étude couvrent six bassins versants :

- De Neuve-Église à Villé,
- De Breitenau à Villé le long du Luttenbach,
- De Lalaye à Villé le long du Giessen d'Urbeis,
- De Maisongoutte à Villé le long du Giessen de Steige,
- De Breitenbach à Villé le long des ruisseaux du Winzenbach et Breitenbach,
- D'Albé à Villé en suivant le cours de l'Erlenbach.

Chacun des six sites a fait l'objet d'une analyse spécifique et d'une proposition intégrale d'aménagement. L'aménagement de Villé et de ses abords étant partagé par les six groupes.

Enjeux

Durant l'atelier, les étudiants ont cherché des réponses à trois grands enjeux croisés :

- **Enjeux hydrologiques**, avec la nécessité de retenir les eaux pluviales pour prévenir la saturation des réseaux et réduire les risques de crues, de limiter et réduire les surfaces imperméabilisées, d'infiltrer un maximum ces eaux pour recharger les nappes phréatiques et atténuer les effets des canicules sur la nature et l'agriculture.
- **Enjeux de cadre de vie et d'écologie**, avec l'ambition de renforcer la place de l'eau et du végétal dans l'espace public, sources de vie et de fraîcheur, gages de résilience pour les habitants, les cultures et le milieu naturel, et de renégocier la place de la voiture, aujourd'hui dominant l'espace public au détriment d'autres besoins ;
- **Enjeux bâtis**, en lien avec l'ambition locale tant que nationale de contenir l'artificialisation des sols, tout en offrant un habitat qualitatif aux habitants présents et futurs et en soutenant l'activité économique du territoire ;

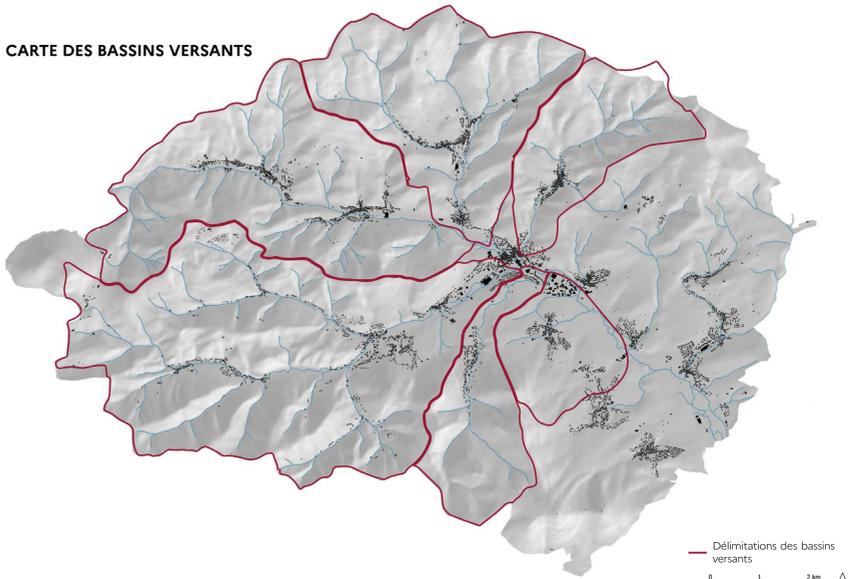
Ce faisceau d'enjeux a fait l'objet d'études menées à l'échelle de l'intercommunalité et à l'échelle de chaque site d'étude. Elles ont formé le socle des propositions faites par les équipes de projet.

Outils et méthodes de travail

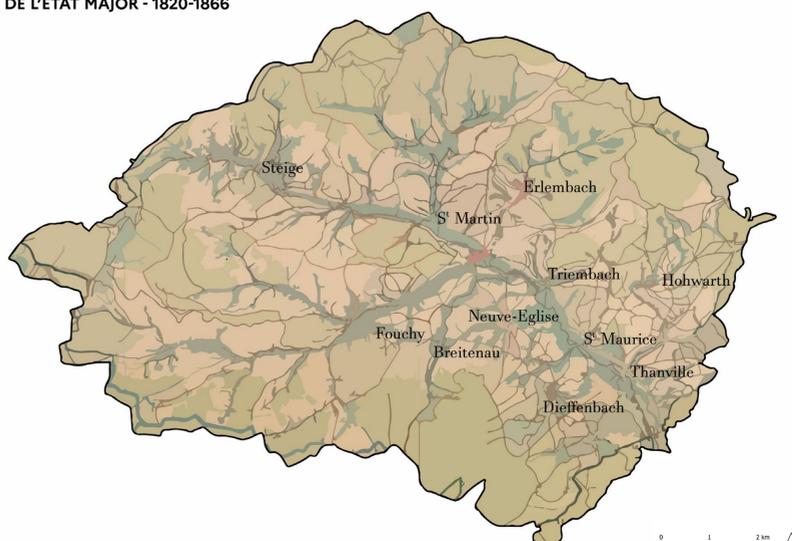
L'atelier se veut pluridisciplinaire, il mobilise pour cela des méthodes d'analyse et de projet variées. Les premières étapes associent arpentage et repérages sur le site, avec relevé du profil des cours d'eau, des espaces villageois, des horizons proches et lointains. Elles sont complétées par une approche cartographique, compilant les données disponibles : bâti, relief, utilisation des sols, bassins versants, surfaces perméables et imperméables, réseaux de déplacement et de transport... Les premières esquisses et intuitions de projet sont élaborées en équipes à l'échelle dessous-bassins versants, chaque équipe devant proposer des réponses aux enjeux hydrologiques en explorant tous les modes d'interventions possibles (désimperméabilisation, stockage, infiltration), tout en intégrant à cette approche hydraulique les aspects de mobilité, de vie quotidienne, de cadre de vie et d'espaces publics. Dans un deuxième temps, les analyses et esquisses ont mené à une approche stratégique et programmatique, basée sur une traduction plus précise des interventions proposées, et sur un repérage des potentiels d'adaptation des espaces publics et un repérage des sites mutables. Chaque groupe a alors élaboré une vision intégrale de son sillon, incluant l'espace amont (forêt, village) et aval (confluences à Villé). Cette vision globale est enfin vérifiée par la conception de projets individuels sur des sites-tests, choisis pour leur caractère démonstratif en termes d'interventions hydrauliques, urbaines et paysagères. On y retrouve les lisières forestières et les routes, les entrées et les cœurs de villages, les friches industrielles et commerciales.

Approche sensible, analyses hydrologiques et géographiques, esquisses, vision globale et sites-tests forment ensemble un projet global, un canevas paysager devant offrir un cadre de vie agréable, robuste et résilient. L'atelier offre dans son ensemble une vision plurielle de futurs possibles, qui nous l'espérons pourra enrichir les réflexions futures des collectivités et des habitants.

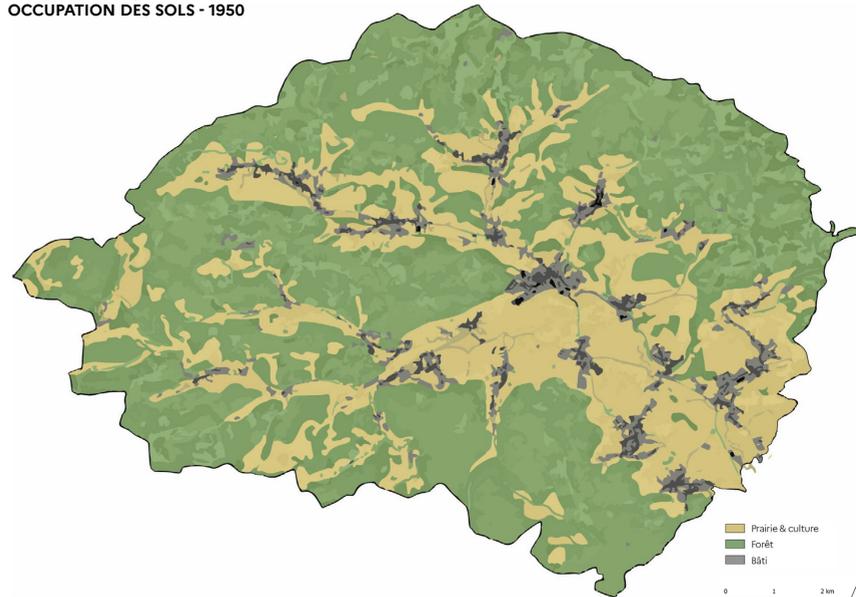
CARTE DES BASSINS VERSANTS



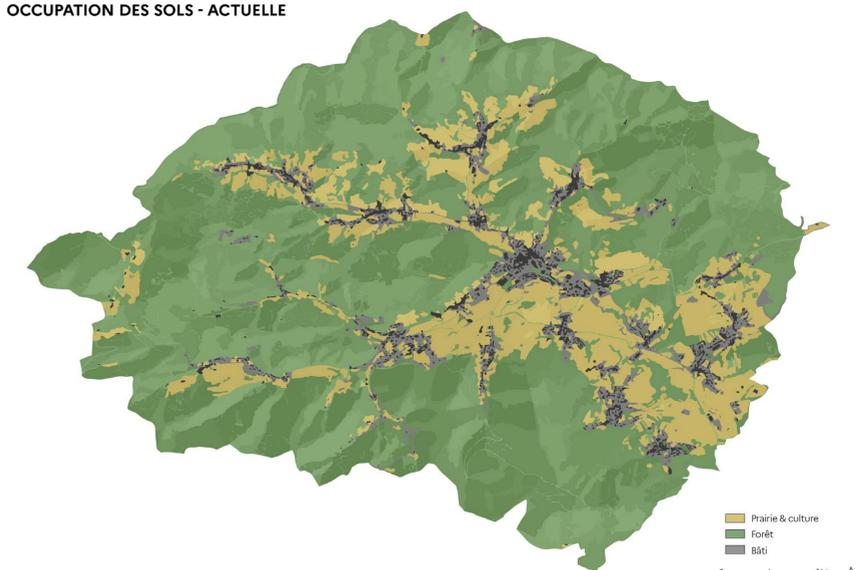
CARTE DE L'ÉTAT MAJOR - 1820-1866



OCCUPATION DES SOLS - 1950



OCCUPATION DES SOLS - ACTUELLE



ENTRE CRUES ET SÉCHERESSES

Projection hydrologique et paysagère

0

Approche territoriale : Imaginer les outils d'un urbanisme attractif, résilient et économe

L'approche d'un territoire par l'eau incite à accorder aussi plus d'attention aux espaces bâtis et aux espaces de déplacement. La Vallée de Villé doit son attrait en grande partie à la qualité de ses paysages forestiers et agricoles, et il y a maintenant consensus sur la nécessité de protéger cette ressource sur le long terme. A l'échelle nationale, cette volonté se traduit par l'objectif «zéro artificialisation nette», imposant la réduction de moitié puis l'arrêt ou la compensation de toute artificialisation (objectifs Z.A.N. à 2032/2050 de la Loi Climat et Résilience). Localement, c'est par le zonage du PLUi que la communauté de communes s'engage dans une gestion maîtrisée et économe du foncier constructible. Cette économie des sols n'interdit pas toute croissance économique ou démographique, mais la réponse aux besoins quantitatifs comme qualitatifs devra se faire dorénavant dans le périmètre des espaces déjà artificialisés. L'accent est donc mis sur la réutilisation, la rénovation et la mise en valeur de l'espace bâti existant, pour le mettre en accord avec des besoins qui évoluent et continueront d'évoluer. Comment adapter l'espace villageois traditionnel, dense et minéral, au désir de nature des nouveaux habitants ? Comment concevoir des espaces publics plus résilients et plus perméables face aux pluies intenses et aux sécheresses ?

Comment intensifier l'usage de zones commerciales et industrielles extensives, en bâti comme en surfaces imperméabilisées ? Comment mobiliser les friches industrielles ou commerciales pour répondre aux besoins résidentiels et économiques, tout en gérant mieux les eaux pluviales ? Ce sont les questions essentielles auxquelles se sont attelés les étudiants, en poussant les études sur les sites mutables dispersés sur tout le territoire de l'intercommunalité.

Dans une lecture hydrologique et paysagère, la question des mobilités s'impose également. Le trafic motorisé est la première source d'imperméabilisation des sols : 230 hectares, soit environ 210 m² d'asphalte par habitants de la communauté de communes (le double de la surface de toitures). Ces surfaces lisses, imperméables génèrent des volumes considérables d'eaux de ruissellement, qu'il faut apprendre à guider, retenir et infiltrer. La mobilité est aussi un enjeu de qualité de vie : si les habitants des communes rurales sont les plus dépendantes de la voiture pour leurs déplacements quotidiens, ce sont eux qui souffrent aussi le plus du voisinage de routes de transit qui favorisent la vitesse, et sont à la fois sources d'insécurité, de nuisances sonores et de dévalorisation de l'espace public dans les traversées

de village. Tous les projets soulignent ainsi les gains de qualité de vie possibles si l'espace villageois était à la fois mieux relié au territoire et moins dominé par les véhicules lourds.

Pour imaginer des alternatives au "tout voiture", les étudiants ont développé une réflexion portant à la fois sur les modes de déplacement et sur leur mise en réseau. Leurs propositions soulignent l'intérêt de différencier les déplacements selon leur distance/durée, et de diversifier les modes de transport. Si les déplacements distants nécessitent l'usage de la voiture, les déplacements de proche en proche, de village à village et de village à bourg-centre pourraient se faire par des modes actifs (marche, vélo) ou en véhicules légers (vélos et scooters à assistance électrique, voitures légères, peu polluants et combinables avec l'offre de transport public de Villé et Sélestat. Cela implique de réaménager le réseau pour leur donner la priorité sur ces itinéraires courts. Dans cette perspective, Villé devra s'équiper de quelques "hubs" (centres) de mobilité, afin que marche, cycles, véhicules légers et transports collectifs s'articulent pour offrir des liaisons aisées et fluides entre villages proches, centre-bourg et plaine d'Alsace, tout en maintenant une offre de stationnement suffisante pour les villageois plus lointains.



Piste cyclable le long du Giessen de Lalaye à Bassemberg



Vue sur Lalaye depuis Fouchy



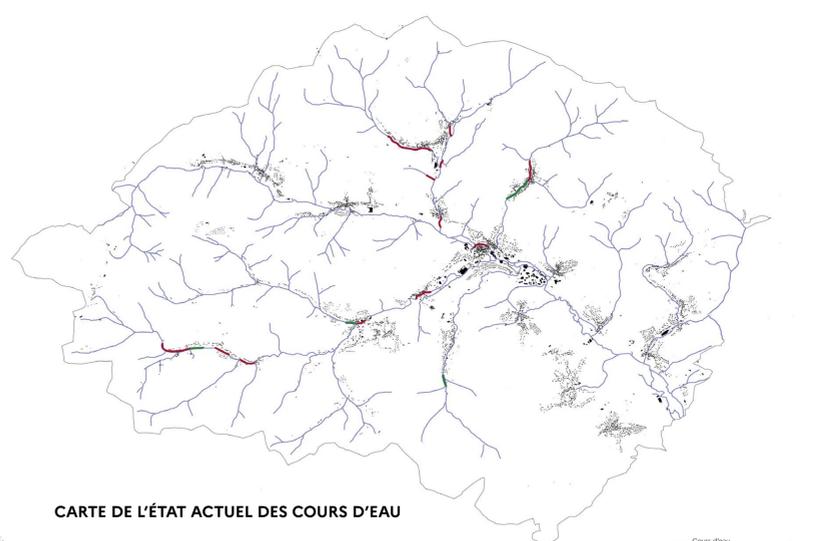
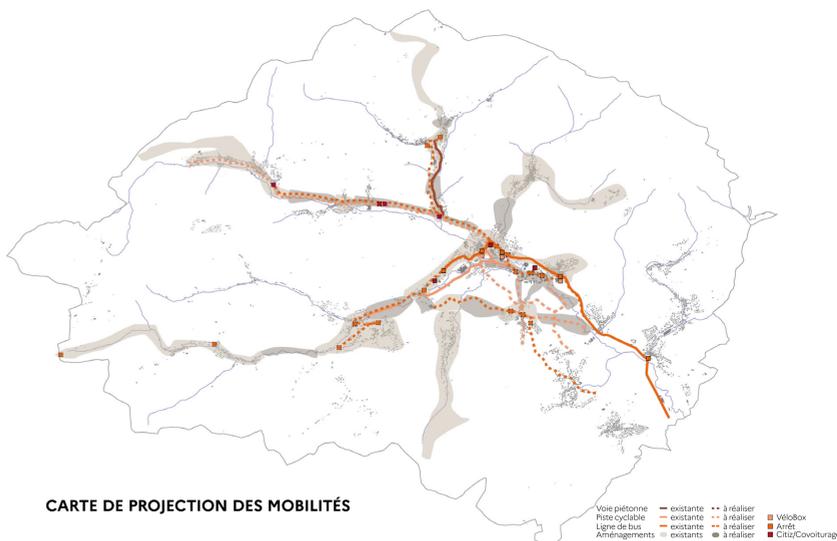
Le Breitenbach à travers l'ancienne écluse de S' Martin

Approche hydrologique : Vers une gestion à la source des volumes ruisselés sur le bassin versant

Le bassin versant associé au territoire de la vallée de Villé présente un enjeu d'hydrologie majeur. En effet, les fortes pentes et la confluence de Villé font de ce territoire, un parfait cas d'étude pour établir un diagnostic d'hydrologie en vue de la gestion des inondations et des ressources en eau. A l'aide du diagnostic établi, il est possible de proposer des solutions, visant à gérer l'eau à la source, adaptées au contexte local.

Après avoir effectué un état des lieux des cours d'eau (profil des ruisseaux/rivières canalisées, busées, ou absence de méandres), les étudiants se sont concentrés sur la quantification du volume ruisselé sur le bassin versant. Pour cela les caractéristiques du bassin versant (pente, surface, imperméabilisation des sols) ainsi que celles de l'intensité de la pluie (à travers les coefficients de Montana) ont été identifiées. Un débit de pointe à l'exutoire a été calculé à l'aide de la méthode rationnelle pour une pluie de période de retour de 10 ans. Cette approche a été menée pour le bassin versant de la Vallée de Villé mais également pour chacun des six sous-bassins versants composant la collectivité de la vallée et correspondant aux cas d'études de chaque groupe d'étudiants.

Une fois les volumes ruisselés connus, chaque groupe a pu mettre en place une stratégie de gestion des eaux pluviales. L'objectif de cette stratégie est de prioriser la gestion à la source en privilégiant des solutions peu impactantes et en favorisant les solutions basées sur la nature (noues, bassins d'infiltration, ...). L'objectif premier fut de proposer des solutions variées agissant à toutes échelles sur la gestion des eaux. Les solutions devaient prendre en compte le contexte local en s'adaptant à la nature des sols présents ainsi qu'à la hauteur de la nappe phréatique. Ainsi trois grands types de mesures ont pu être étudiées : celles contribuant à la désimperméabilisation du milieu urbain, celles facilitant l'infiltration des eaux pluviales en premier lieu, puis celles favorisant le stockage et l'écrêtement du pic de crue. Les solutions proposées devaient former un ensemble de mesures cohérent à l'échelle des sous-bassins versants mais également sur la totalité du bassin versant. Afin de prioriser les solutions mises en œuvre, ces solutions devaient gérer le plus en amont les volumes ruisselés et ne pas entrer en conflit avec les autres usages de l'espace urbain, afin de s'intégrer dans un projet global de réaménagement.



Identifier et quantifier l'éventail des mesures possibles pour mieux gérer l'eau, l'espace bâti et le territoire

Au vu du diagnostic hydrologique du territoire de la vallée de Villé, plusieurs mesures ont été imaginées sur les différents sites de projet, combinant des aménagements urbains et paysagers de nature très diverse. On trouve notamment des noues et fossés, des bassins d'infiltration ou d'inondation contrôlée, des digues et des actions de désimperméabilisation, certains combinant retenue et stockage à des fins de recharge des nappes phréatiques et d'irrigation.

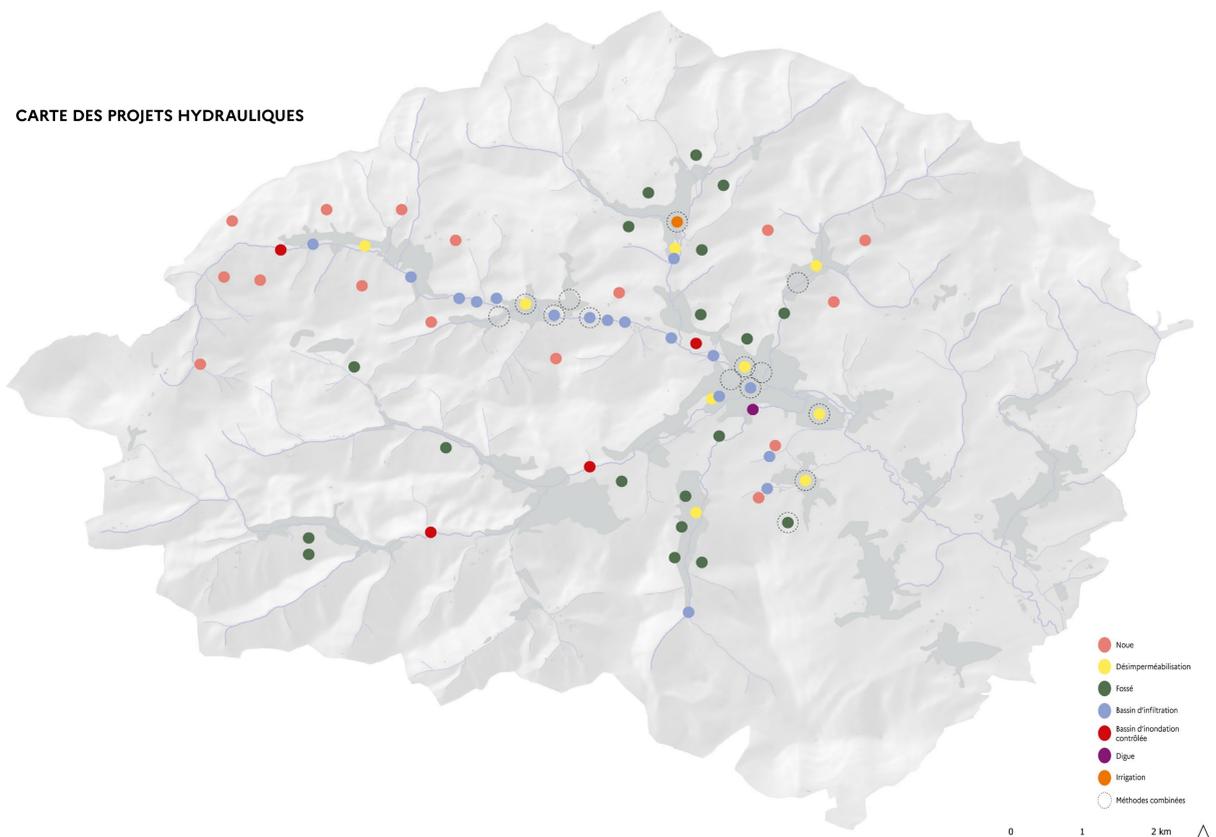
Ces mesures combinées visent à la fois à favoriser l'infiltration des eaux, limiter le ruissellement, atténuer les îlots de chaleur, recharger les nappes

phréatiques, restaurer les continuités écologiques (notamment autour des sites Natura 2000), et surtout éviter des débordements au niveau des confluences à Villé et Neuve-Eglise. Elles s'inscrivent au sein d'aménagements urbains tels que des places publiques ou de stationnements, des réorganisations de côues de villages ou encore la construction de bâtiment adaptés aux risques d'inondation. En dehors des zones bâties, les aménagements paysagers proposés concourent à la valorisation d'entrées de villages, la création de promenades et de chemins arborés équipés

de fossés, l'aménagement de parcs inondables ainsi que l'élargissement des cours d'eau et la restauration de leur lit majeur.

Pour finir, les habitants, gestionnaires, exploitants et propriétaires sont aussi invités à participer à une meilleure gestion de l'eau, au travers des opérations de constructions ou de rénovation urbaine, de désimperméabilisation des espaces extérieurs, d'aménagements des espaces agricoles et forestiers, visant partout à mieux gérer les eaux de pluie et de ruissellement.

CARTE DES PROJETS HYDRAULIQUES



D'ALBÉ À VILLÉ

SUR LE CHEMIN DES AULNES



Village viticole de montagne, Albé est établi entre deux côtes, couverts en partie de vignes. L'eau est à l'origine du nom du village et aujourd'hui encore elle porte son avenir. En effet, Albé est traversé du nord au sud par le ruisseau des aulnes, en référence à une essence d'arbre qui se développe dans les milieux humides. L'appellation Erlenbach est héritée de la traduction en allemand. Autrefois nommé ainsi, ce n'est qu'au XX^e siècle qu'est adopté officiellement le nom Albé. L'évolution du village pourra ainsi se baser sur son histoire, avec des interventions au fil de l'eau.

Au cœur du village, un second cours d'eau rejoint l'Erlenbach : le Sonnenbach. Ce ruisseau s'établit à l'est, sur la seconde partie du banc communal qui est composée de divers équipements tel un aérodrome, un centre équestre ainsi qu'un complexe hôtelier, nommé Albéville. Nos interventions se concentrent sur la partie principale d'Albé, au fil de l'Erlenbach, là où s'est établi le village.

Le bassin versant principal de ce territoire occupe une surface de 7,80 km², caractérisé par une forte pente ainsi que de vastes espaces forestiers et viticoles.

En cas de crue décennale, le volume critique sur ce territoire est de 114 300 m³. L'objectif est d'éviter des ruissellements trop conséquents sur le village tout en composant avec le paysage spécifique de vignes et de forêts. Au-delà de l'intérêt pour Albé, il s'agit de réduire la quantité d'eau arrivant à Villé et à l'afflux du Giessen, situé au sud du village. Ces aménagements pour une meilleure gestion de l'eau s'accompagnent de plusieurs projets sur les espaces publics. Ces interventions ont pour vocation d'assurer la pérennité du village et de poursuivre son développement autour de son identité forte.

SUR LE CHEMIN DES AULNES

Le territoire d'Albé, village viticole de montagne

1

La gestion de l'eau

Filtrer, freiner, stocker

La première action pour mieux gérer l'eau consiste à agir en amont d'Albé. Pour cela, un réseau de noues et de haies est proposé dans les vignes et dans les forêts. Ces noues sont disposées parallèlement à la pente le long des chemins. Ces dispositifs s'inscrivent dans la lignée des haies déjà en place et poursuivent la démarche durable à laquelle sont sensibles les trois domaines viticoles établis à Albé, tous trois pratiquant une agriculture biologique.

Désimperméabiliser, infiltrer

La seconde action consiste à intervenir sur les espaces publics en désimperméabilisant au maximum les nombreuses superficies imperméables qui empêchent l'infiltration de l'eau dans le sol et favorisent ainsi le ruissellement. A cette occasion, des venelles vertes sont créées afin de dessiner un parcours piéton plus agréable pour les habitants et les visiteurs. La désimperméabilisation de la cour de l'école constitue aussi un levier d'action pour une meilleure gestion de l'eau, sans compter le bénéfice de la réintroduction de davantage de biodiversité au cœur du village ainsi que sa portée pédagogique.

Valoriser le rapport à l'Erlenbach

Enfin, cette gestion de l'eau va de pair avec la mise en valeur du cours d'eau qui traverse Albé. Au nord du village, à proximité de la chapelle, la mise en place d'un dispositif de franchissement pour les poissons permet de rétablir une continuité écologique. De plus, le ruisseau étant busé sur la majorité de la traversée du village, ce lieu en lisière de forêt est propice à la détente autour de l'eau et à l'observation de la biodiversité.

La vie villageoise et le tourisme

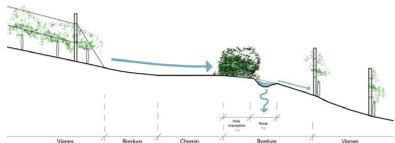
Un nouveau maillage autour des espaces publics. La place du Tilleul, située au cœur du village, articule différents lieux indispensables à la vie des villageois et participe à l'attractivité d'Albé. Autour de l'arbre multiséculaire se trouve la mairie avec sa salle des fêtes, l'église ainsi que la maison du Val de Villé. En plus de désimperméabiliser cette place, son réaménagement permet d'en faire un lieu multifonctionnel, propice pour discuter ou encore se reposer.

Revaloriser l'entrée du village permet aussi de rendre davantage attractif Albé. Il s'agit de réinvestir au niveau du carrefour à l'entrée du village entre la rue de l'Erlenbach et la rue de l'Eglise la parcelle en friche existante afin d'offrir un nouvel espace aussi bien aux habitants qu'aux visiteurs, avec la mise en place d'un verger pédagogique. Des ateliers seront mis en place en lien avec les associations arboricoles de la Vallée. Les pressoirs, emblème du village, seront réutilisés. En face de ce verger, l'implantation d'une maison des services offre aussi un lieu de partage et d'échanges, composé d'ateliers modulables et mutualisables. Enfin, prolonger le circuit du patrimoine existant jusqu'à cet endroit prend d'autant plus sens depuis la récente installation de la Maison Moritz Prado, le troisième viticulteur établi à Albé.

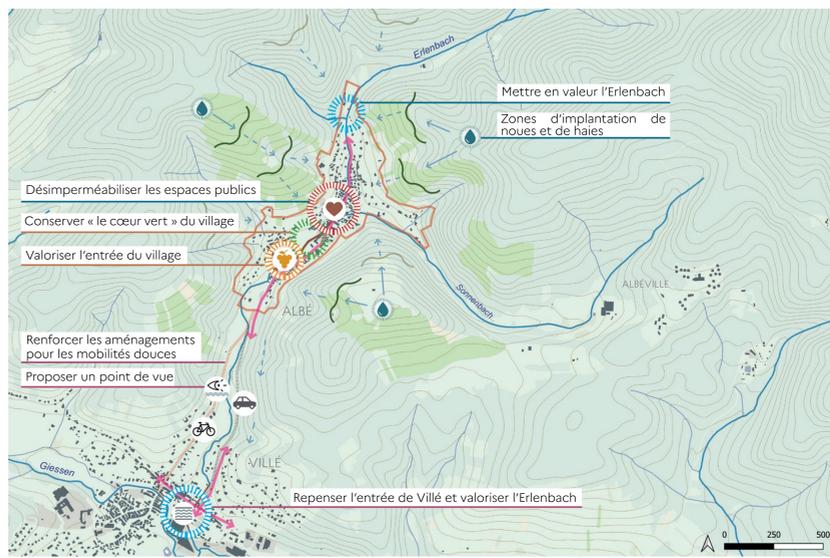
Le lien avec Villé, au fil de l'Erlenbach

Suivre le parcours de l'Erlenbach conduit à Villé où demeure une petite émergence du ruisseau au niveau de la place de la gare, située à l'entrée de Villé. Ce précieux point d'eau qui doit être valorisé est le point de départ pour le réaménagement de la place. Ce lieu est stratégique, il articule la place adjacente à la rue principale avec la place de la gare sur laquelle se tient Fermes et Compagnie. Les mobilités sont également repensées, la place à vocation à devenir un pôle intermodal où les mobilités douces sont favorisées.

COUPE DE L'UN DES DISPOSITIFS DANS LES VIGNES



LES AMÉNAGEMENTS AUTOUR DE TROIS THÉMATIQUES MAJEURES



LA GESTION DE L'EAU

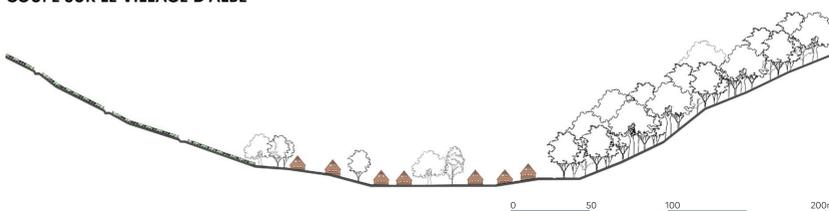
LA VIE VILLAGEOISE ET LE TOURISME

LE LIEN AVEC VILLÉ, AU FIL DE L'ERLENBACH

LE RAPPORT ENTRE ALBÉ ET VILLÉ



COUPE SUR LE VILLAGE D'ALBÉ



PLAN DE L'AMÉNAGEMENT DES NOUES ET DES HAIES AU SEIN DES VIGNES



Un nouveau parcours autour des espaces publics

L'analyse menée sur le territoire nous amène à repenser trois sites en particulier. Il s'agit de la place du Tilleul, l'entrée d'Albé au niveau du carrefour entre la rue de l'Erlenbach et la rue de l'Eglise, ainsi que la place de la gare à Villé. Ces espaces se font écho par leur complémentarité et créent un parcours le long

de l'Erlenbach. Chaque réaménagement est pensé selon le contexte spécifique tout en s'articulant autour d'ambitions globales. Ces objectifs communs sont énoncés à travers le plan guide ci-contre. L'ambition est de permettre une meilleure gestion de l'eau, renforcer la vie villageoise, renforcer

l'attractivité touristique autour des spécificités d'Albé, valoriser et développer le lien avec la nature et revaloriser le rapport à l'Erlenbach. Nos intentions et les interventions proposées sur ces trois sites sont détaillées ci-dessous.

La place du Tilleul - Entre patrimoine et bucolisme | Albé



La place du Tilleul, cœur villageois d'Albé et lieu à fort caractère patrimonial, est le premier point d'action de ce continuum d'espaces publics. L'espace y est actuellement très séquencé, entre terrasse de la salle des fêtes, circulation en pente

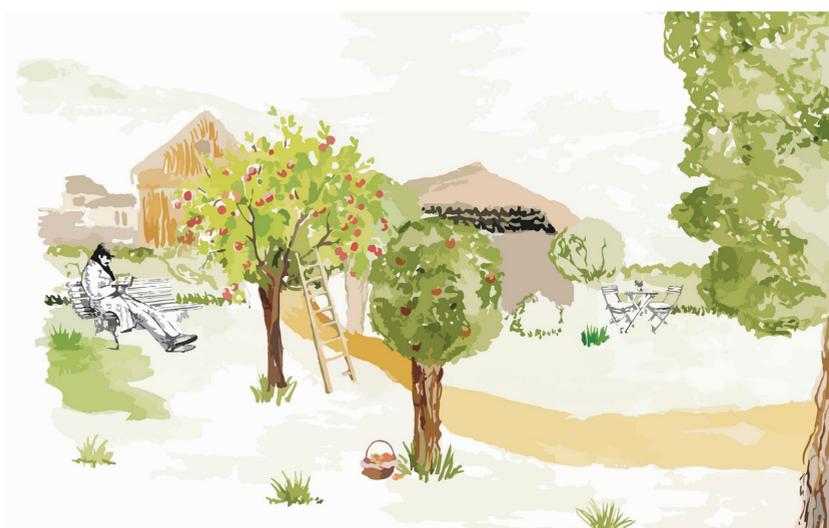
raide et stationnements non délimités. L'objectif de cette restructuration serait de créer une entité cohérente, accessible à tous et adaptable à différentes temporalités, mettant en valeur le patrimoine culturel, bâti et végétal d'Albé.

La structuration des espaces verts et chenaux de ruissellement, couplés à la matérialité des sols, serait pensée pour favoriser la retenue et l'infiltration des eaux de pluies. Ainsi, des gradins végétalisés donneraient la possibilité aux passants la possibilité de s'installer pour échanger ou simplement se reposer, tel que le veut la culture de l'occupation de l'espace publique, propre aux villages ruraux. Parallèlement, les expositions du musée pourraient s'étendre de façon éphémère en extérieur, favorisant la transmission et la diffusion de cette culture locale.



La porte du village | Albé

L'entrée d'Albé, vitrine du village, est un espace à haut potentiel qu'il convient de valoriser. Un verger communal ainsi qu'un potager pédagogique pourrait rendre ce lieu plus attractif, tourné autour du partage autour de la biodiversité et de la pédagogie. En face de ce verger, l'implantation d'une maison des services composée d'ateliers modulables, profiterait à la fois aux visiteurs et aux habitants. Étendre le circuit du patrimoine existant à cet endroit offrirait davantage de visibilité à cet espace, d'autant plus que celui-ci est en lien avec le nouveau domaine viticole installé.



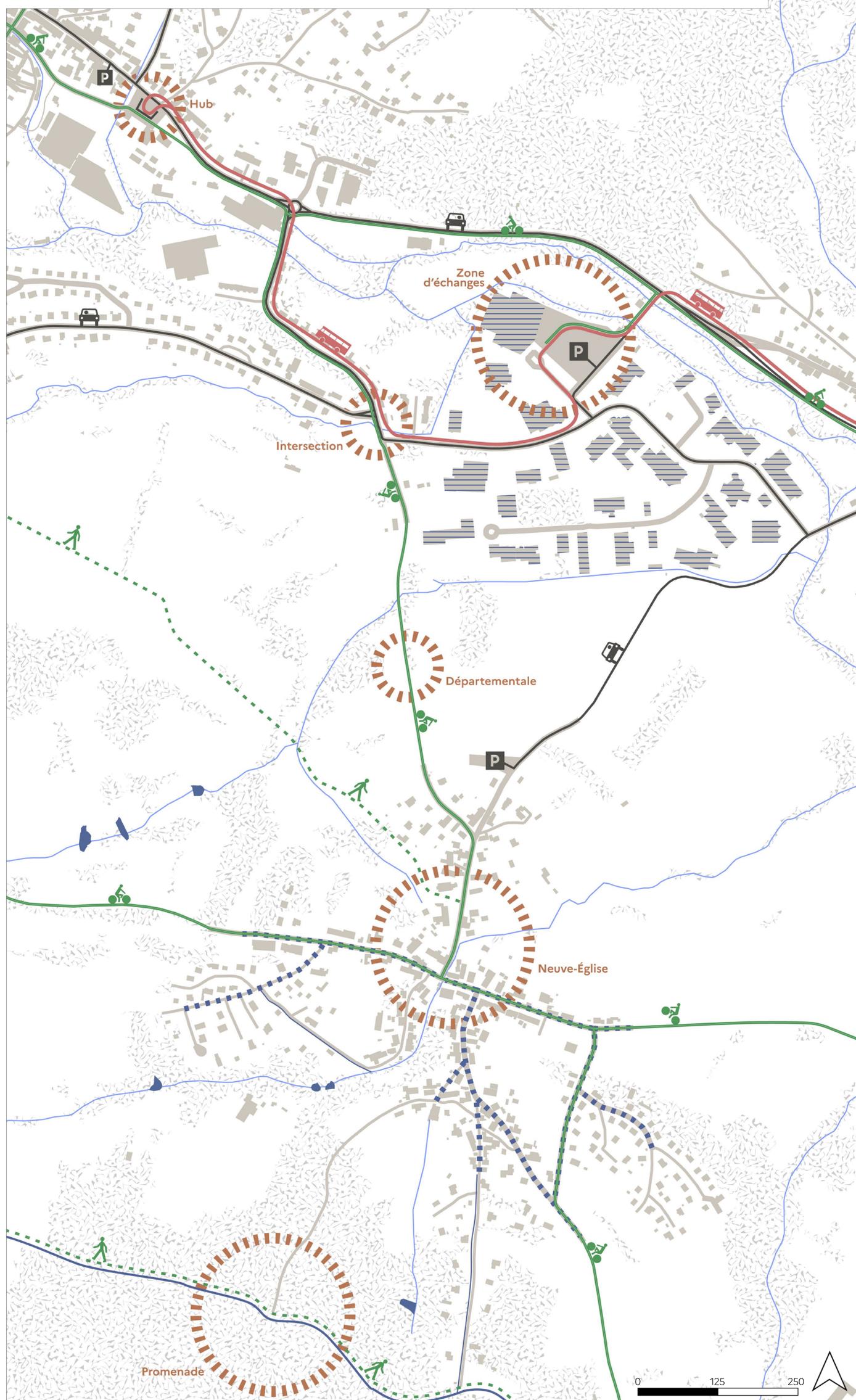
La place de la gare | Villé

Située à l'entrée de Villé, cette place occupe une position stratégique. L'îlot sur lequel se situe l'émergence de l'Erlenbach articule deux places importantes. L'enjeu est de revaloriser l'eau en réaménageant ses abords avec la mise en place de gradins ainsi que la renaturation d'une partie de la voirie. À plus long terme, l'ambition est de rouvrir le ruisseau sur une partie. Source de rafraîchissement, cela participerait à l'attractivité de la place tout en offrant une continuité écologique avec la renaturation des abords. Enfin, partir de ce point d'eau amène à repenser toute la place qui a vocation à devenir un hub de mobilités, avec la présence du bus complétée par un « repaire à vélos ».



DE NEUVE-ÉGLISE À VILLÉ

NÉOFLUX, DE NOUVELLES VOIES



Un territoire aménagé pour faire face aux défis futurs

Notre territoire est défini par un ensemble de villages en orbite autour d'une centralité historique.

Le bassin versant qui nous intéresse est celui de Neuve-Église à Villé. Au détour de notre analyse, il est apparu que la vallée faisait face à de nombreux défis – actuels ou à venir –, ceux-ci concernent principalement les préoccupations autour de la transition écologique.

Nous avons alors décidé de procéder par étape en débutant notre projet à une échelle globale de la communauté de communes. À travers l'hydrologie et la mobilité, incluent également des notions sous-jacentes sur la redéfinition de l'espace public, la gestion des ressources, la qualité de vie ainsi que les aspects socio-économiques du territoire.

Afin de traduire ces interventions à une échelle locale, nous avons proposé un parcours figuré sur ce plan en prenant en compte les particularités du territoire, ses atouts et ses forces, mais aussi ses faiblesses.

Après la mise en place d'un large schéma directeur, le projet se définit alors par des interventions à l'échelle du village: quels sont les espaces redéfinis? Comment s'organise la vie des habitants? Comment les différents flux se séparent-ils, ou au contraire comment leur rencontre s'organise-t-elle? Notre projet présenté sous forme de parcours permet alors d'aborder ces sujets en débutant depuis le haut de la vallée, par la forêt, avec la création d'une promenade disposant d'un dispositif de rétention

d'eau; il passe par Neuve-Église, village apaisé et qualitatif; il emprunte une départementale réaménagée pour les modes doux; il atteint la zone d'activité mutée par une meilleure adaptabilité du bâti à l'environnement, puis arrive finalement au hub des mobilités de Villé.

Ce parcours, nous l'avons imaginé comme pouvant devenir le futur des résidents de la vallée, un avenir enviable et à portée de main, grâce à une démarche de développement durable par une mutation de l'existant.

FORTIFIER ET REDÉVELOPPER LES RÉSEAUX

Une vision associant hydrologie et mobilité

2

Sites de projet, l'échelle territoriale

Une nouvelle mobilité

Une mobilité centrée autour de la voiture entraîne de multiples désagréments ; que ce soit au niveau de l'environnement, de la qualité de l'espace public ou sur l'environnement. La réflexion s'est alors portée sur la transition d'un modèle auto-centré à une hiérarchisation des modes de déplacement, afin de remettre l'humain au cœur des flux.

Grâce à l'existant, nous pouvons orienter le dispositif vers une réduction drastique de la place de la voiture en organisant les itinéraires selon les modes de déplacement (autopartage, covoiturage, vélos et voitures électriques) ainsi que par la mise en place de hubs; véritables pôles d'échanges formant des centralités auxiliaires du territoire. Les villages ne disposent plus que d'un seul accès automobile et effacent ainsi le trafic de transit, substitué à la D424, l'épine dorsale de la vallée. Ils concentrent également le stationnement de surface sur une unique parcelle jouxtant les hubs. Les autres itinéraires peuvent alors être reconvertis en mode doux.

Si la marche est fortement encouragée notamment au sein des villages, au niveau du territoire, c'est le vélo qui permet largement les déplacements de village à village. Plus naturelle, sécurisée, abordable et rapide, la pratique du vélo retrouve un état de grâce dans la vallée. Quant aux transports en commun, ils devraient à l'avenir être assurés par un bus express à haute fréquence reliant Villé à Sélestat, depuis le pôle central de la vallée représenté par l'ancienne gare. La réduction drastique du trafic routier est également favorisée par la mise en place d'un service de covoiturage local et plusieurs véhicules en autopartage.



RÉSEAU DE MOBILITÉ DANS LA VALLÉE DE VILLÉ

Une hydrologie contrôlée

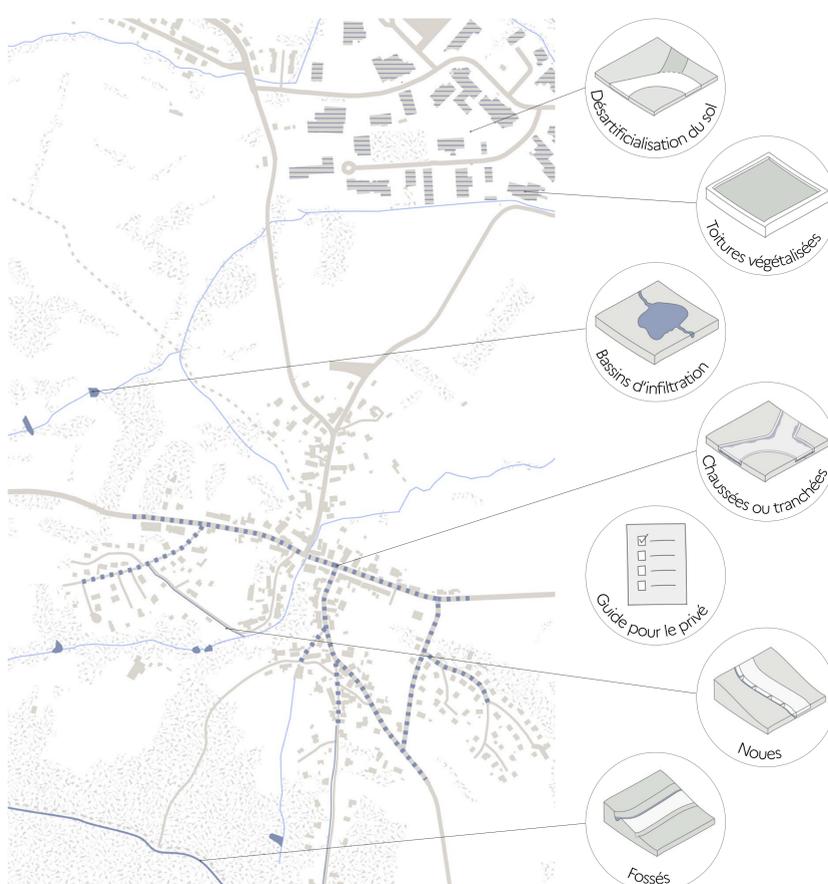
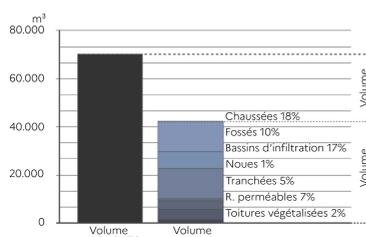
Les multiples épisodes climatiques (précipitations intensives, sécheresses prolongées) nous rappellent à quel point la gestion de l'eau apparaît comme primordiale sur notre territoire. Les différents aménagements que nous proposons ont pour vocation de limiter l'impact à la fois la sécheresse mais aussi les crues; en permettant une meilleure infiltration dans la nappe par la dépermeabilisation des sols; en évitant un ruissellement depuis les hauteurs par la mise en place de fossés; en favorisant la rétention par la création de bassins. L'ensemble de ces dispositifs proposés réduisent grandement les risques naturels hydrologiques.

Bilan hydrologique

L'ensemble des interventions hydrologiques présentées à droite donne le résultat suivant:

Volume d'eau total ruisselé du bassin versant:
70.000 m³

Volume d'eau retenu par les interventions:
42.000 m³ soit 60% du total

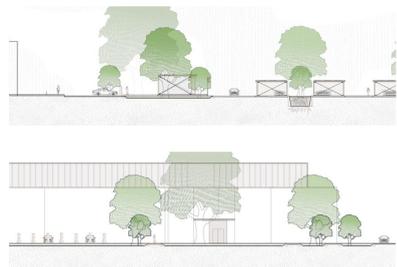


ENSEMBLE DES INTERVENTIONS HYDROLOGIQUES

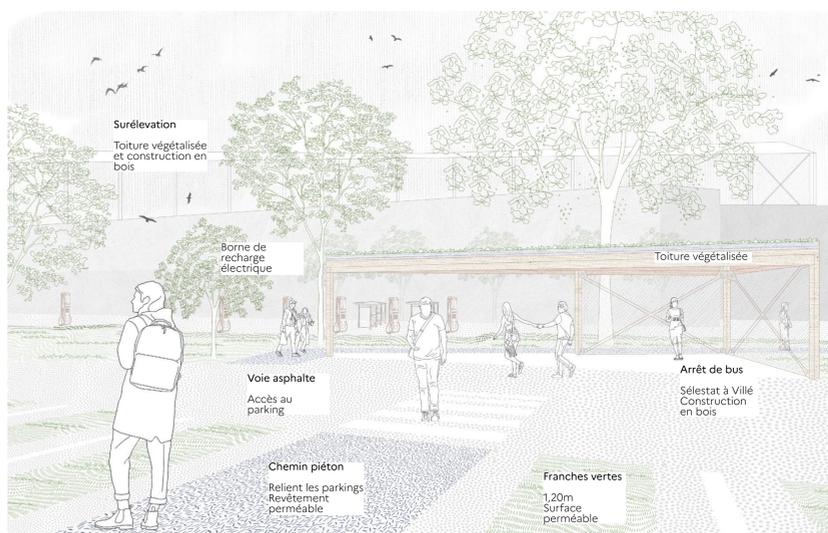
Sites de projet, l'échelle humaine

Les hubs (pôles d'échanges), nouvelles centralités

Chaque entité urbaine dispose de pôles d'échanges propres. Ceux-ci constituent le cœur du dispositif de la mobilité de la vallée. Chaque pôle dispose ainsi d'un espace de stationnement; pour les voitures et les vélos, d'une station de covoiturage et d'une ou plusieurs voitures en autopartage. Les plus importants sont reliés au réseau de transport en commun. Ils constituent de véritables relais entre les différents modes. Au niveau de la zone d'activité, cela se traduit par un réaménagement total des surfaces imperméabilisées, et donc des fonctions urbaines des lieux.



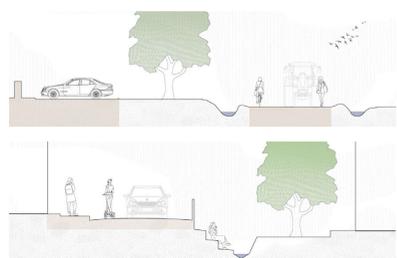
COUPES DU PARKING



HUB DE LA ZONE D'ACTIVITÉ

La vie villageoise retrouvée

Le village libéré de la circulation routière de transit et du stationnement de surface retrouve des espaces publics de qualité, sa rue principale, son jardin public, ou encore sa place central; il est apaisé. Les habitants se déplacent désormais en vélo ou à pied, les échanges sont ainsi largement favorisés. Un chemin piéton vers Villé débute depuis l'église. Les départementales réaffectées au transit doux deviennent des corridors express entre les villages. Un accès en voiture reste possible avec la création d'un hub dédié aux mobilités proche du centre. La gestion de l'eau s'en retrouve facilitée par des réaménagements perméables et paysagers.



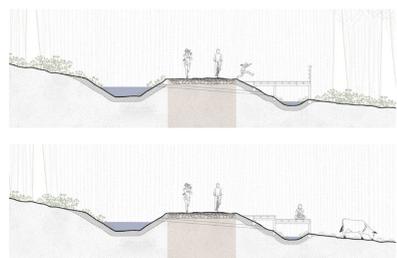
COUPES NEUVE-ÉGLISE ET DÉPARTEMENTALE



CIRCULATION DOUCE AU CENTRE DE NEUVE-ÉGLISE

Le chemin de lisière, associant mobilité et hydrologie

En lisière de forêt, une promenade surplombe le paysage en serpentant entre forêt et champs. Cet itinéraire de qualité s'inscrit également dans le schéma global de mobilités en assurant des liaisons douces entre villages. Grâce à un traitement topographique d'un chemin de terre existant, une agréable promenade est formée, qui propose des aires de repos dans la forêt et profite des vues sur le paysage de la vallée. En même temps la promenade fait partie d'un ouvrage qui permet de retenir et d'infiltrer l'eau provenant de la forêt, sous la forme d'un fossé et d'une noue longeant le chemin.



COUPES DE LA PROMENADE



PROMENADE EN FORÊT

BREITENAU ET LE LUTTENBACH

EAU ET BOIS : VALORISER LES RESSOURCES



Le territoire

Notre site de projet s'inscrit le long du Luttenbach, un cours d'eau qui prend sa source en haut du village de Breitenau, situé au sud-est de la Vallée de Villé. Le Luttenbach permet de faire frontière entre la commune de Breitenau et celle de Neuve-Église. Breitenau est un des plus petits villages de la communauté de communes de Villé avec ses 300 habitants. On peut le qualifier de « village rue » puisque les habitations se sont installées le long de la voie principale.

La situation topographique de Breitenau est très variée. En effet, le point le plus bas du village est situé à 300m alors que le point le plus haut est situé à 750m : la pente moyenne dans le village est de 6%. Breitenau est

un village forestier puisqu'il est encadré, en amont, par des coteaux recouverts d'une forêt dense. À mesure que l'on descend dans le village, le relief se fait plus discret et la forêt disparaît peu à peu pour laisser place à la plaine où s'étendent des prairies.

Ce village, bien qu'il soit un des plus petits villages de la vallée, si on parle démographiquement, constitue le plus grand réservoir d'eau de toute la vallée. De plus, son terrain est gréseux ce qui permet une très bonne pénétration de l'eau. Cette caractéristique donne une réelle potentialité à ce territoire compte tenu des objectifs de gestion de l'eau du projet. La commune compte aussi deux réservoirs d'eau potable dont l'un

est utilisé par la commune elle-même et le second permet de fournir les autres communes de la vallée en cas de besoin.

Au sein du village, le café associatif est un commerce central dont tous les habitants sont membres de droit et qui permet de dynamiser le village. Breitenau accueillait anciennement une scierie, dont il ne reste aujourd'hui qu'un hangar. Cependant, le quartier à conserver le nom de « quartier de la scierie » marquant son histoire. Ce quartier est un des seuls endroits du village où le Luttenbach est busé, il passe sous des habitations récentes et sa continuité écologique n'est donc plus assurée.

LE LONG DU LUTTENBACH

De Breitenau à Villé

3

Les enjeux

Après avoir étudié le territoire, nous avons souhaité mettre en avant les deux ressources omniprésentes : l'eau et le bois. Nous avons ainsi déterminé des priorités dans les actions à mener.

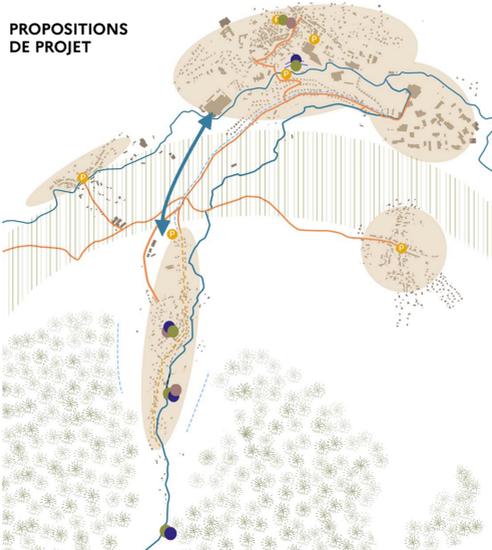
Tout d'abord, la gestion de l'eau est la priorité la plus importante pour éviter que lors de pluies importantes, l'eau ruisselle et provoque des inondations à Villé. Pour cela, on utilise deux principes de gestion de l'eau que sont les bassins d'infiltration et les fossés.

La seconde priorité est donnée à la mise en valeur du paysage. Il a semblé important de mettre en avant le caractère forestier du village de Breitenau en valorisant le bois comme ressource. Le paysage a aussi son importance dans Villé, où il est actuellement peu présent. De nombreuses surfaces imperméabilisées sont présentes dans le bourg-centre et doivent être retravaillées pour permettre l'infiltration des eaux de pluies. Par ailleurs, il existe une frange paysagère entre Breitenau et Villé qu'il faut conserver pour maintenir l'indépendance de Breitenau tout en la travaillant pour réussir à connecter les deux communes.

Ce projet tente d'apporter de l'attractivité au territoire pour continuer de le faire vivre et attirer de nouvelles populations. Cette attractivité passe par la redéfinition d'espaces publics pour les rendre plus agréables.

Les connexions du territoire se font grâce aux mobilités douces qui doivent être mises en valeur par des aménagements plus propices à leur utilisation.

PROPOSITIONS DE PROJET



Breitenau entre continuité et indépendance

1^{ère} priorité : gestion de l'eau

- Les cours d'eau : Giessen & Luttenbach
- - - Interventions sur le Luttenbach
- - - Fossés
- Bassins d'infiltration
- Digue
- Continuité hydrologique

2^{ème} priorité : mise en valeur du paysage

- Frange paysagère à préserver
- Aménagement et revalorisation paysagère
- Création d'un espace paysager

3^{ème} priorité : Attractivité

- Aménagements sportifs et touristiques
- Création et aménagements de bâtiments publics

4^{ème} priorité : les mobilités douces

- Réseau de pistes cyclables
- - - Aménagement de la rue de Breitenau
- Création de parkings relais

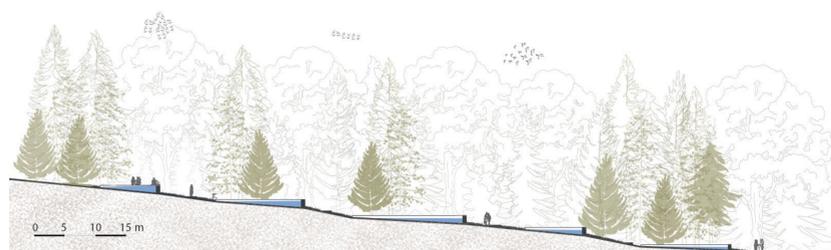
Gestion de l'eau

Le bassin versant de Breitenau s'étend sur 5,6km². Il est parcouru par le Luttenbach qui est busé à trois endroits ce qui peut accentuer son débit en cas de pluie décennale et représente aussi une rupture écologique. Lors de ces pluies, le volume ruisselé est important, la priorité est donc d'agir sur ce ruissellement dès l'amont pour éviter les débordements à l'exutoire.

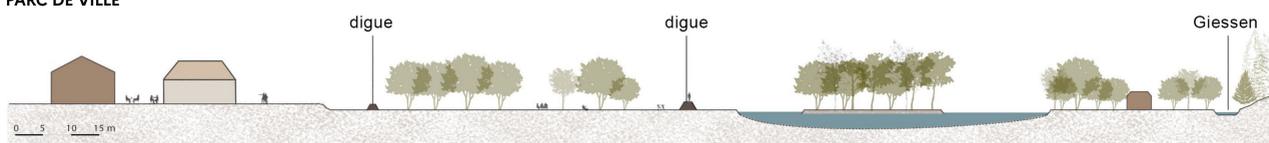
La première mesure prend place près de la source du Luttenbach et consiste en la création de bassins d'infiltration. Étant donné la forte pente du terrain, ces bassins sont cernés de digues de terre pour maintenir l'eau suffisamment longtemps avant de l'infiltrer ou de la rejeter dans le Luttenbach.

En aval, un système de digues et d'arrière digues est mis en place sur l'actuel terrain de foot, pour créer le parc de Villé, espace dédié à différentes activités, en prenant en compte le risque d'inondation. Ainsi, le dessin des espaces du parc se fera grâce aux digues de terre. Ces digues permettent de protéger les habitations de l'eau en cas d'inondations. Ces différentes solutions cumulées permettent de stocker et d'infiltrer 26% du volume total ruisselé sur le bassin versant en cas de pluie décennale.

BASSINS D'INFILTRATION AU SOMMET DE VILLAGE - LA CLAIRIÈRE



PARC DE VILLÉ



Mise en valeur du paysage

Le village de Breitenau possède un quartier de la scierie, trace d'une ancienne activité autour du bois. La situation de ce quartier est intéressante puisqu'il se trouve à la limite entre le village et la forêt et est traversé par le Luttenbach. La situation topographique est aussi intéressante puisqu'on se trouve entre deux versants de montagne.

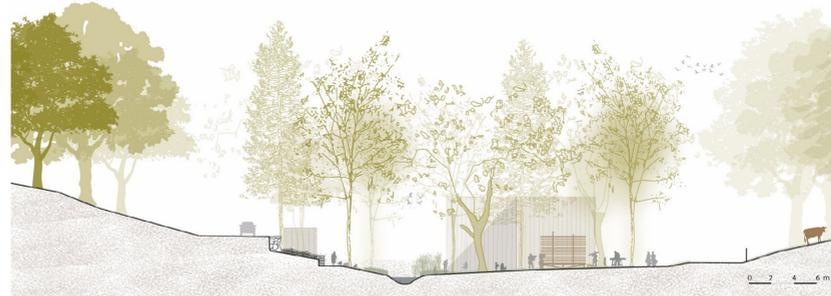
Ainsi, ici, un nouveau bâtiment sera créé pour accueillir des ateliers autour du bois. Le but est que habitants, touristes ou encore scolaires viennent découvrir le métier du bois en créant eux-même leur objet de décoration ou du mobilier urbain. On peut aussi imaginer que ce lieu soit un lieu d'apprentissage pour des apprentis menuisiers et ébénistes.

Ce bâtiment est accompagné d'un parc arboré, qui vient prolonger l'espace forestier et qui accueille des pavillons en bois, une prairie à fleurs, une clairière et un sentier aménagé pour la promenade autour du parc. En supplément de ces premiers aménagements, une parcelle test pourra être réalisée en lisière de forêt. Cette parcelle permettra d'étudier le comportement de différentes essences d'arbres face au réchauffement climatique et ainsi, permettre de mieux penser la régénération des forêts du territoire.

Enfin, à cet endroit, on trouve un des fossés d'infiltration qui permettent de récolter les eaux qui ruissellent du coteau.

Toujours dans cette démarche de projet à ambition écologique, le Luttenbach qui se trouve busé sera libéré et légèrement dévié pour passer au cœur du quartier. Cette intervention a donc pour ambition la restauration écologique du Luttenbach et le développement des milieux naturels engendrés par ce dernier.

LA FABRIQUE À BOIS - VUE SUR L'ATELIER



AMBIANCE DU PARC DE LA FABRIQUE À BOIS

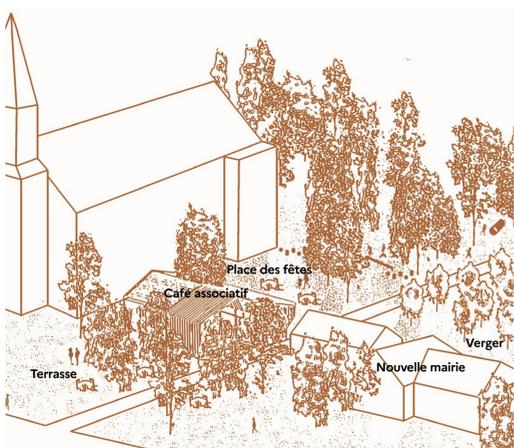


PASSERELLES DE LA FORÊT EXPÉRIMENTALE



Attractivité

ESPLANADE DES FÊTES - BREITENAU



ESPLANADE DES FÊTES - BREITENAU



Pour créer un espace clair et aéré tout en mettant en valeur le bâti remarquable du village de Breitenau, la place centrale où se trouvent l'église, la salle de fêtes et la mairie peut être requalifiée et réaménagée. Le choix a ainsi été fait de conserver l'église, le bâtiment des sapeurs pompiers et le presbytère mais de démolir le bâtiment de la mairie de manière à créer une respiration du village à cet endroit et de donner une meilleure orientation aux bâtiments qui se trouvent actuellement à l'arrière. A court terme, mairie et salle de fêtes pourront prendre place dans l'actuel presbytère. Le café associatif restera dans

le bâtiment des sapeurs pompiers avec sa terrasse à l'avant pour tous les jours et à l'arrière, un espace aménagé pour les événements plus importants et ponctuels. Sur cet espace les sols sont actuellement, assez mal définis et méritent d'être requalifiés tout en restant perméables mais praticables en cas de pluie. En effet, on envisage de créer des sols pavés à large joints pour que l'eau puisse pénétrer dans le sol.

À l'arrière du bâtiment du presbytère les parcelles actuellement végétales, le resteront et accueilleront un verger collectif, partagé entre les habitants

avec essentiellement d'anciennes variétés de fruits rappelant le passé de distillation de la vallée. Sur les parcelles prolongeant la place des fêtes, une prairie fleurie expérimentale et un jardin de pluie seront installés. L'objectif est d'infiltrer le maximum d'eau et aussi de tester la résistance des plantations aux variations de climat. On peut aussi imaginer que le mobilier urbain présent sur cet espace public sera créé par l'atelier bois situé plus en amont dans le village.

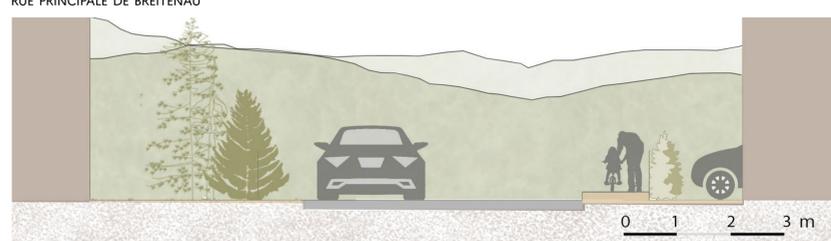
Les mobilités douces

Afin d'inciter le changement des comportements des habitants et de favoriser les mobilités douces, il est proposé de créer un réseau de pistes cyclables qui suit la route. Ainsi, la piste cyclable démarre à l'arrière du village de Breitenau et se poursuit sur la route départementale qui rejoint Villé. Elle est accompagnée d'un fossé qui récolte les eaux de ruissellement et qui met à l'écart la circulation automobile de la circulation piétonne pour plus de sécurité. Le long de la rue du Luttenbach, dans Villé, on retrouve ce même procédé. D'autres pistes cyclables sont créées de manière à pouvoir rejoindre Bassemeberg et Neuve-Eglise où se trouve des transports en commun. Ainsi, une continuité des mobilités est créée au sein de la frange paysagère qu'il est souhaitable de préserver.

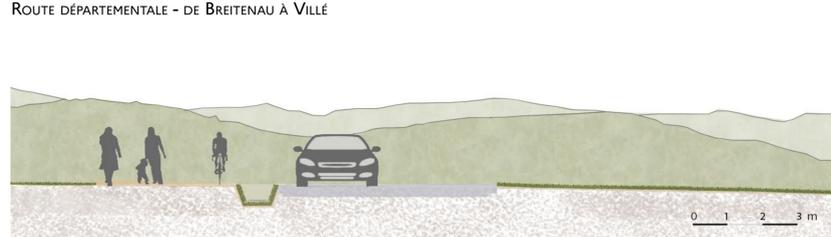
Au sein de Breitenau, la rue principale est repensée de manière à être moins perméable et à diminuer la vitesse. Ainsi, il a été imaginé la suppression d'un des deux trottoirs existants en le remplaçant par une bande pavée de 80cm de large pour sécuriser les entrées et sorties des habitations tout en pouvant être utilisée par les voitures lorsqu'elles se croiseront. L'unique trottoir restant sera élargi pour atteindre 1,4m et la largeur de la voie variera donc au cours du village.

Dans Villé, l'idée est, à long terme, de faire disparaître la voiture du centre et pour cela, il est envisagé d'installer des parkings en périphérie comme par exemple, au niveau de l'actuelle friche urbaine qui pourrait accueillir à l'avenir une maison multiservice pour la vallée.

RUE PRINCIPALE DE BREITENAU



ROUTE DÉPARTEMENTALE - DE BREITENAU À VILLÉ





Projet du nouveau chemin cyclable d'Urbeis longeant les champs d'inondation contrôlée



Point de vue existant du centre de Lalaye

D'URBEIS À VILLÉ

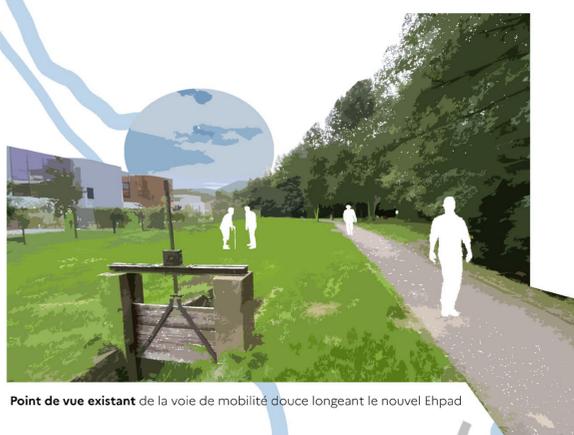
NOUVELLES LISIÈRES POUR LE GIESSEN



Projet d'un ensemble restauration, sport et hôtellerie ouvert au public (ancienne filature de Villé)



Point de vue existant de la piste cyclable entre Lalaye et Bassemberg



Point de vue existant de la voie de mobilité douce longeant le nouvel Ehpad



Projet de la maison de l'intercommunalité dans un nouveau parc inondable (ancien stade de foot)



Projet d'un nouveau jardin de ville avec logements et FabLab sur la friche Super U

Intentions

Le terrain d'étude de ce projet est délimité par le sous-bassin versant regroupant les communes d'Urbeis, Lalaye, Fouchy, Bassemberg et Villé. Il comprend deux cours d'eau, le Giessen d'Urbeis et le ruisseau de Charbes qui le rejoint dans le centre de Lalaye et qui parcourent le territoire jusqu'à la confluence à Villé. L'étude hydrographique de ce secteur nous a conduit à trouver des solutions afin de réduire les risques d'inondations dans les parties habitées de la vallée. Le sous-bassin versant analysé génère, pour une crue décennale, un volume important d'eau équivalent à 330 000m³.

Les aménagements hydrauliques permettent de gérer 20,8% du volume total d'eau ruisselée, permettant de diminuer les inondations. L'état des lieux a révélé une fragmentation du réseau cyclable dans le territoire. Or, la proximité des villages permet des déplacements en vélo rapide. En lien avec le contexte environnemental, nous avons l'intention d'instaurer une nouvelle voie de mobilité douce reprenant des passages existants afin de mieux reconnecter les villages entre eux. Au travers de notre action, nous proposons de doubler la distance de piste cyclable.

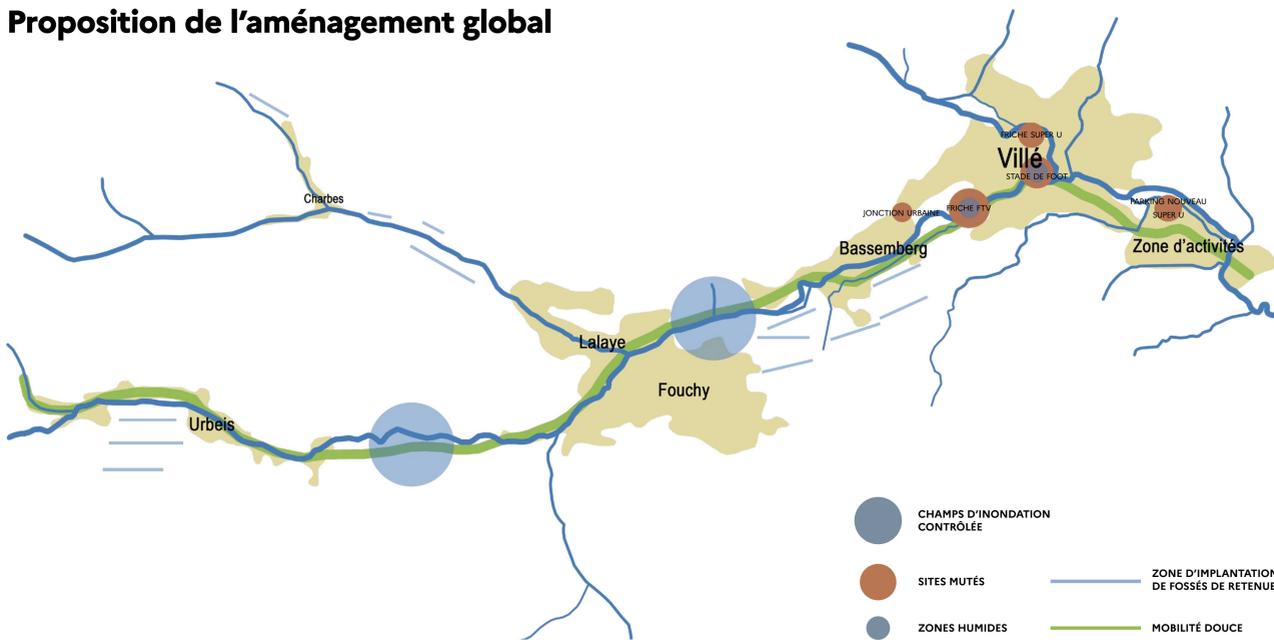
Les collages ci-dessus rendent compte de l'ensemble des intentions de notre projet et met en relation les espaces existants avec ceux proposés. Ces images s'organisent selon une promenade qui réunit la mobilité, le paysage et la gestion de l'eau, de l'amont, à Urbeis, vers l'aval, à Villé. Chacun des sites représentés entretient un rapport particulier à l'eau et à la promenade que nous avons développé. La composition propose des points de vue paysagers, naturels et bâtis, qui mettent en relation des espaces existants et des sites à fort potentiel d'aménagements.

UN NOUVEAU TRACÉ PAYSAGÉ HYDRAULIQUE

Urbeis, Fouchy, Lalaye, Bassemberg, Villé

4

Proposition de l'aménagement global



Actions générales

Eau et Mobilité

Afin de mieux réguler les crues et les étiages dans la vallée, notre projet prévoit trois dispositifs. Le premier correspond à la création et au renforcement de fossés permettant de limiter et contrôler l'eau ruisselée depuis l'amont. L'ensemble des fossés mis en place, additionnés aux fossés déjà existants, offre une capacité de rétention de 2 100 m³ d'eau. Cet action est possiblement expansive en multipliant ces aménagements.

Un second système localisé plus proche de l'exutoire permet d'atténuer l'impact des crues par l'aménagement de champs d'inondation contrôlée. Ces derniers s'installent sur des pâturages à la sortie d'Urbeis, le long de la départementale vers Villé, et dans la zone entre Lalaye et Bassemberg.

Ces champs d'inondation contrôlée prévoient de créer de légères digues paysagères en profitant de la légère pente du terrain. Ces aménagements permettent donc de retenir 67 000 m³ d'eau ruisselée qui seront réintroduits dans le Giessen en décalage avec la crue. Cela permet de réguler la quantité d'eau arrivant en aval tout en maintenant l'activité agricole de la vallée.

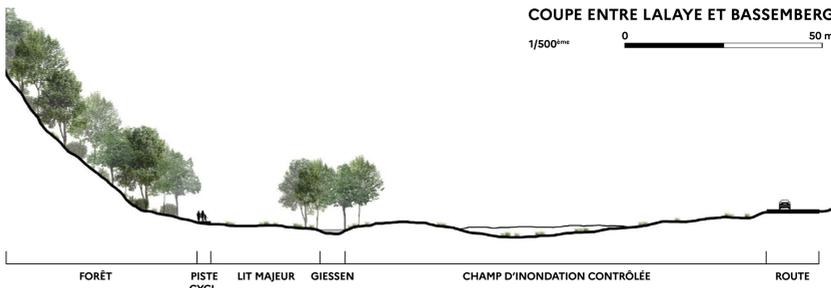
Le troisième et dernier dispositif est la recréation de zones humides localisées dans la commune de Villé, le long du Giessen. Ces renforcements topographiques dominés par la présence de plantes hydrophiles s'intègrent aux sites aménagés bâtis permettant d'y sauvegarder la biodiversité et d'atténuer les îlots de chaleur.

Parallèlement à cet axe hydrographique, un axe de mobilité douce traverse le territoire d'Ouest en Est. Il permet d'offrir aux habitants une alternative à l'utilisation de l'automobile pour se rendre au centre-bourg de Villé.

Son tracé longe les bassins localisés à Urbeis puis reprend la voie cyclable existante jusqu'à Villé, dessert la zone d'activité et connecte jusqu'à la départementale D424. Elle se déploie en deux typologies. Premièrement, la voie bi-bande, qui est utilisée en zone agricole, permet la cohabitation des vélos, piétons et engins agricoles sur une même voie. Deuxièmement, la voie cyclable dans les villages et le long du Giessen correspond à une piste cyclable goudronnée double-sens.



PERSPECTIVE - VOIE PARTAGÉE BI-BANDE



COUPE ENTRE LALAYE ET BASSEMBERG
1/500^{ème}

De l'ancienne filature de Villé vers un ensemble hôtelier



PLAN MASSE PARC HÔTELIER

Le site de la friche FTV s'oriente vers un programme d'ensemble hôtelier qui pourrait combiner des services privés et publics au sein d'un parc paysagé lié au réseau cyclable. Par ailleurs, ce terrain, fortement imperméable, représente un enjeu majeur pour la gestion de l'eau à Villé.

Nous avons testé les différentes possibilités d'une telle mutation en l'insérant dans le projet global imaginé pour le territoire. Une partie des bâtiments cadrant l'usine pourrait être reconverti pour accueillir un restaurant, un espace de loisir¹ ainsi que les espaces d'accueil et de stockage². En termes d'herbergements, les sept bâtiments³ contenant chacun quatre logements sont installés dans un parc, permettant de plonger les résidents dans l'ambiance naturelle de la vallée. Des sentiers sinuoux desservent les logements, ils se démarquent par leurs formes et matérialités, créant une séparation intuitive entre les espaces publics et privés.

Des zones humides sont installées entre les bâtiments et les chemins d'accès permettant de contenir les ruissellements. Elles améliorent la régulation des crues et des étiages en ramenant la biodiversité au cœur de l'ancien site industriel.



COUPE BÂTIMENT DE LOGEMENT ET ZONE HUMIDE DANS L'ANCIENNE FILATURE DE VILLÉ
1/200^{ème}



PERSPECTIVE DU PARC HÔTELIER SUR L'ANCIENNE FILATURE DE VILLÉ

D'un ancien stade à un parc symbole de l'intercommunalité à Villé

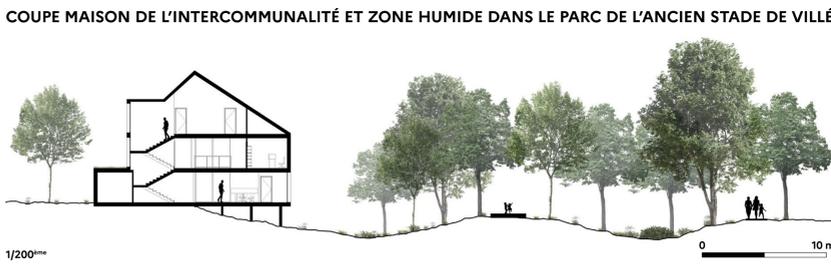


PLAN MASSE PARC INTERCOMMUNAL

L'ancien stade de foot, lieu convergeant de la vallée, où les pistes cyclables, les espaces verts et les cours d'eau se réunissent au cœur de Villé a le potentiel de devenir un parc intercommunal.

Situés dans une zone inondable, des aménagements hydrauliques structurent l'aspect du parc. Les chemins serpentent sur des petites digues entre les zones humides. Ces creux permettent de contrôler et d'infiltrer l'eau lors des fortes pluies en se remplissant les uns après les autres. Le pôle d'équipement public est formé de trois «maisons» formant une unité autour d'une place de rencontre en contact avec le parc.

La nouvelle Maison de l'intercommunalité¹ se place en lisière du parc, afin de s'ouvrir vers celui-ci. Son emplacement concrétise l'image intercommunale du parc, et le situe dans un paysage représentatif de la vallée, ouvert et arboré. La Maison de la nature² offrirait un espace d'exposition, de culture et de tourisme sur la faune et la flore de la vallée prenant place dans l'ancien abattoir rénové. Enfin, la Dépendance³, ancien bâtiment technique et sous-utilisé, pourrait servir de salle des fêtes, d'annexe et aussi de stockage aux deux autres maisons.



COUPE MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET ZONE HUMIDE DANS LE PARC DE L'ANCIEN STADE DE VILLÉ
1/200^{ème}



PERSPECTIVE DE LA PLACE CENTRALE DU PARC DE L'ANCIEN STADE DE VILLÉ AVEC LA NOUVELLE MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ ET LA MAISON DE LA NATURE DANS L'ANCIEN ABATTOIR

D'une friche commerciale vers un jardin de ville multifonctionnel à Villé



PLAN MASSE JARDIN DE VILLE

L'ancienne friche commerciale est reconvertie en un site multifonctionnel où des anciens bâtiments existants sont réutilisés et d'autres sont construits.

Les services y sont variés, on retrouve des commerces¹ et, à l'ouest site, un espace de travail et de conception² dans un nouveau cadre paysagé. Avec la création d'un immeuble³ de dix logements, l'habitat se redéveloppe au cœur de Villé. Il propose des logements de petite surface, rares à Villé, qui permettent d'accueillir des habitants seniors et de jeunes actifs de la région. Des logements sont aussi réinstallés dans le bâtiment de l'actuel FabLab⁴.

Les espaces publics permettent à tous les usagers du site, commerçants, et habitants de se retrouver autour d'une petite place et d'un jardin où la disposition du mobilier urbain favorise la rencontre.

La topographie du site en pente est adoucie pour faciliter la déambulation. Pour marquer la transition entre le parking et la partie du jardin de ville, on retrouve une zone humide qui récupère également l'eau ruisselée. Enfin le site dispose de trois entrées qui assurent son ouverture sur la ville et sur le Giessen.



COUPE DU JARDIN DE VILLE DANS L'ANCIENNE FRICHE COMMERCIALE
1/200^{ème}



PERSPECTIVE DE LA PLACE CENTRALE DU JARDIN DE VILLE ET VUE SUR LE NOUVEAU FABLAB DE VILLÉ

DE STEIGE À VILLÉ

LA GOUTTE QUI FAIT DEBORDER LE GIESSEN



Ce travail regroupe l'analyse d'un territoire avec un regard approfondi sur les enjeux hydrologiques, bâtis, écologiques et de qualité de vie. Il s'agit ici du territoire de l'un des bras du Giessen, le Giessen de Steige, situé au Nord Ouest de la ville de Villé. Trois communes se trouvent sur son passage, dessinant notre territoire de recherche : Steige, proche de la source du Giessen, Maisongoutte, à mi-chemin, et enfin Villé, à la confluence des deux Giessen au cœur de la vallée. La topographie dessine un des six sous-bassins versants de la Vallée de Villé autour de ce bras de rivière. Par son étendue, sa topographie accidentée et ses nombreuses confluences, il est l'un des plus complexes à gérer d'un point de vue hydrologique. Ses berges étant souvent artificialisées, il est parfois difficile d'intervenir sur la gestion de son flux. Lors de nos visites, nous avons ressenti la séparation entre la rivière et les villages.

Pour pallier aux risques induits par les crues décennales, plusieurs solutions sont envisagées. En amont, des noues seraient placées afin de retenir et d'infiltrer les eaux de ruissellement dans la forte pente. Un peu plus bas, le niveau d'eau des étangs de pêche de Steige serait abaissé pour créer de la capacité de rétention, temporisant le flux du Giessen. Entre la forêt et les pâturages, le lit majeur de la rivière serait élargi dans le but d'augmenter ses capacités volumétriques et de renforcer la biodiversité dans et autour de la zone Natura 2000. Dans les villages, il est possible de désimpermeabiliser les sols (aux abords des façades, le long des routes et sur les espaces publics et de stationnement). Au sein des bâtiments, les eaux de toitures peuvent être récoltées pour être stockées, infiltrées dans les jardins, et voire utilisées pour les eaux sanitaires.

S'inscrivant dans la redynamisation du sous-bassin, nous avons imaginé harmoniser la mobilité, en mettant l'accent sur les transports en commun, les voies cyclables et piétonnes. Pour cela nous avons réfléchi à une extension du réseau de bus jusqu'à Steige, en parallèle d'un circuit cyclable. Il prend la forme d'une voie verte entre les villages et d'une chaussée à voie centrale banalisée dans ceux-ci. Une réflexion a été portée sur la qualité de vie au sein des villages, d'une part, la place centrale de Maisongoutte avec son école et sa fontaine emblématiques, d'autre part, la friche urbaine à l'entrée nord de Villé au bord du Giessen.

AU FIL DU GIESSEN DE STEIGE

De Steige à Villé

5

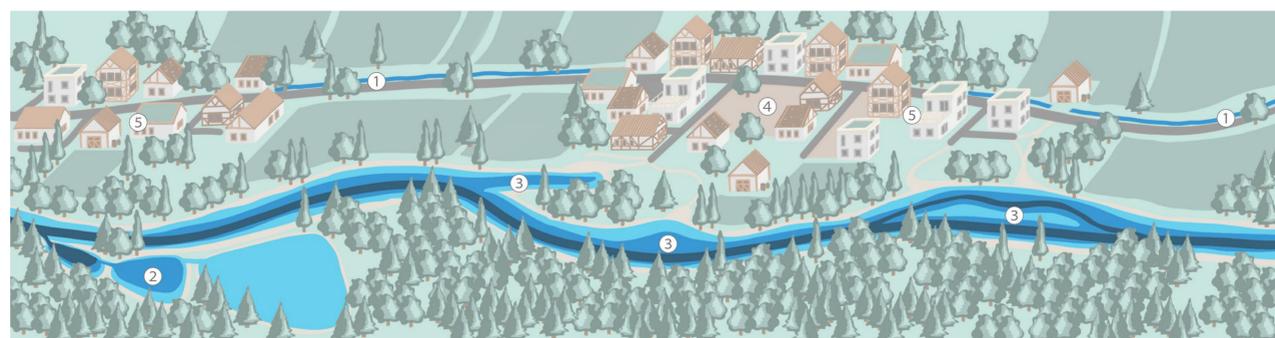
Des solutions multiples pour gérer l'eau

Une vision respectueuse du territoire

Dans un plan de gestion des eaux pluviales, plusieurs mesures à différentes échelles existent. Ces solutions permettent d'améliorer la gestion et le fonctionnement général d'un lieu, d'une ville et même d'une vallée.

Les solutions schématisées ci-contre sont des bassins de stockage et d'infiltration (1), l'élargissement des cours d'eau (2), des noues (3), une désimperméabilisation (4) des sols et des actions individuelles dans le bâtiment (5).

Dans cette étude, elles ont été confrontées aux réalités de terrains afin de les adapter, de les dimensionner et de les placer de la manière la plus efficace possible.



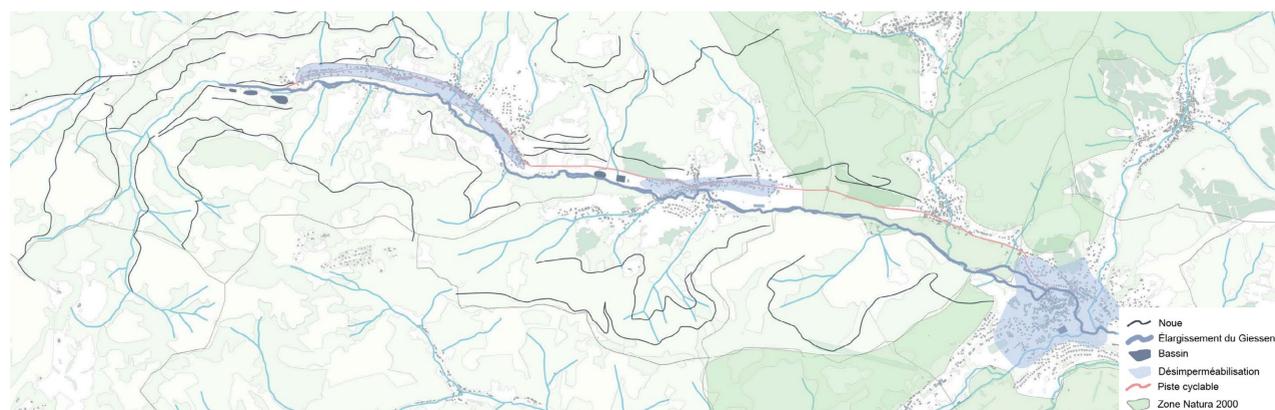
SCHEMA DES SOLUTIONS PROPOSEES

Voici un plan d'application de ces solutions proposées pour la vallée du Giessen de Steige. Étant l'un des cours d'eau les plus conséquents de la vallée et situé dans une zone topographique complexe, le Giessen de Steige représente un défi de gestion hydrologique. Nous tentons donc ici d'adapter au mieux ces solutions disponibles à cette partie de la vallée.

Cette dernière représente un sous-bassin versant de 21km² avec une pente de 13% depuis le point le plus haut jusqu'à Villé. Suite aux calculs réalisés, nous avons déterminé que le volume d'eau à gérer en cas de crue décennale serait d'environ 380 000m³. Les noues permettraient de gérer 3% du volume, la vidange totale des bassins, 8%. Les bassins d'infiltration, la désimperméabilisation des sols et

la récupération des eaux de toitures ne sont pas négligeables, bien que complexes à dimensionner.

En plus des solutions hydrologiques, des solutions écologiques de mobilité et de bâti ont été pensées pour la vallée, afin de rendre au territoire une cohérence et une qualité de vie dans son ensemble.



PLAN GLOBAL D'ACTIONS D'HYDROLOGIE ET DE MOBILITE

Une gestion naturelle des crues

Renaturation du Giessen

Ce projet de renaturation comprend : l'élargissement du lit majeur du Giessen, des Hauts de Steige à Villé, la création de zones humides (bras morts, îlots, radiers et frayères), la restauration de la diversité biologique de la rive nord du Giessen et la création d'accès privilégié au Giessen.

La renaturation est un processus visant à rétablir l'état écologique optimal d'un site, à travers la mise en place d'aménagements naturels destinés à la gestion de l'eau et la sensibilisation des citoyens. Les avantages de ces aménagements sont nombreux : meilleur contrôle des crues, amélioration de la recharge de la nappe phréatique et préservation des berges face à l'érosion. La végétation riveraine permet la régulation de la température et la prévention du réchauffement des eaux, mais aussi la dépollution et la baisse des concentrations de pesticides. Enfin, cette renaturation permet la mise en place de vues et d'accès privilégiés à la rivière, offrant une dimension paysagère, éducative et récréative supplémentaire à la vallée.



COUPE SCHEMATIQUE DE L'ELARGISSEMENT DU GIESSEN

Un réseau de mobilité étendu et adouci

Prioriser cycles et transport public

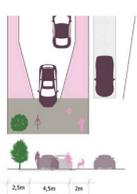
Nous proposons des axes de mobilité qui complètent l'existant. Depuis la suspension du transport à la demande «TAXI VAL» et l'absence de voies cyclables et piétonnes entre les villages, la voiture est devenue primordiale pour se déplacer. Pour désaturer la route départementale, nous suggérons l'extension du réseau de bus jusqu'à Steige. La mobilité douce étant une de nos priorités, elle constitue un second axe de transport à développer. Nous avons tracé une piste cyclable jusqu'à Steige. Dans la situation actuelle, les cyclistes et piétons se voient dans l'obligation d'emprunter la route départementale. Cette voie verte longe les prairies, permettant aux cyclistes et piétons de se promener jusqu'à Villé. La sécurité est assurée grâce à une noue d'infiltration les séparant du flux automobile. Dans les villages, la piste cyclable se poursuit sur des chaussées à voie centrale banalisée, où les cyclistes ont la priorité sur les voitures. Les automobilistes sont invités à ralentir pour limiter la pollution sonore et de l'air. La voiture étant vouée à être remplacée au fur et à mesure dans les habitudes par le vélo ou les transports en commun. Ainsi, la pollution serait réduite, le paysage préservé et la place conséquente que représente l'utilisation de la voiture serait revalorisée.



PLAN SCHEMATIQUE DES PROPOSITIONS D'AMELIORATION DE LA MOBILITE

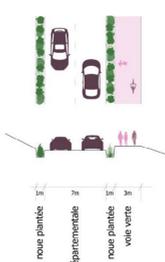
A. PLACE CENTRALE DE MAISONSGOUTTE

Arrivée dans la zone partagée depuis la Grand Rue (route départementale) où tous les voitures, piétons et cyclistes partagent l'espace.



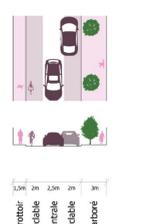
B. ROUTE DÉPARTEMENTALE

Route départementale entre les villages de Steige à Villé. Une voie verte séparée par une noue plantée permet une liaison pour les piétons et les cyclistes.



C. DANS LES VILLAGES

Continuité de la piste cyclable grâce à une chaussée à voie centrale banalisée qui garde les limites des rues existantes. Les cyclistes sont doublés par les voitures par la voie centrale si le trafic le permet.



Revitaliser les cœurs de village

Place centrale de Maisongoutte

La place centrale de Maisongoutte rassemble l'école (1), la mairie (2), l'église (3), un restaurant et des habitations. Dans la volonté d'intégrer la mobilité douce, cette place deviendrait une zone de rencontre, allant de la mairie à la rue Wagenbach et descendant jusqu'au Giessen. Ce changement marqué par un revêtement de pavés à joints enherbés a pour but de ralentir les flux et redonner de la perméabilité aux sols. La fontaine centrale (4) deviendrait un lieu de rassemblement avec le prolongement du muret existant. La revégétalisation des sols, en désimperméabilisant autour de la fontaine et en plantant des arbres, créant des zones d'ombrage, permettrait d'infiltrer directement l'eau dans les sols, le surplus étant redirigé vers le Giessen par la prolongation des noues.

Avec la construction du groupe scolaire à l'entrée du village, l'ancien bâtiment de l'école, qui participe au paysage bâti de la place avec l'église et la mairie perdra sa fonction initiale. Il pourrait accueillir de nouveaux services pensés pour les habitants, comme un pôle de services, de santé ou de recherches et d'informations sur la zone Natura 2000 au bord du Giessen (5). Le bâtiment pourrait aussi être investi par des acteurs privés pour des associations de village ou des chambres d'hôtes avec une vue sur la vallée.

Cette place centrale jouera un rôle majeur dans la vie à Maisongoutte et se doit d'être un exemple d'activité sociale et de mise en œuvre environnementale.



PLAN MASSE DU PROJET DE LA PLACE CENTRALE DE MAISONSGOUTTE

Nouveau lieu d'activités à Villé

Cet ancien site commercial aujourd'hui désaffecté peut devenir un lieu de partage et d'activités. Sa situation centrale et sa surface induisent la création d'un lieu de rassemblement de fonctions actives. Cette opportunité se prête à l'installation des bureaux de la Communauté de Communes à Villé (1). En complément, nous proposons des salles associatives, polyvalentes et de coworking (2). Ainsi, une réelle vie associative, de partage et d'échange peut prendre racine dans ce lieu autrefois un supermarché.

Dans la continuité de cette volonté de revitalisation et d'échange, le FabLab (3) est conservé et deux ateliers d'artisanat (4) sont implantés dans les bâtiments existants. Un restaurant (5) s'installe également au cœur de la place. Une zone (6) est dédiée à l'installation saisonnière d'un snacking ou café ambulant et d'une bibliothèque nomade. Situé à la jonction entre les villages Nord-Ouest, soit Steige, Maisongoutte et Saint-Martin, cette immense place est également un lieu de transition. En restructurant et déplaçant le parking (7) à l'arrière de la place, on permet aux habitants de laisser leur véhicule à l'entrée de la ville et de se déplacer à pied dans son centre. Des places de stationnement cycliste sont également installées sur ce même parking afin d'encourager les déplacements doux.

Afin de respecter le tissu urbain, l'architecture des différentes constructions se différencie par une variation des toitures, des hauteurs et façades, ainsi que de l'aménagement des espaces extérieurs dans le but de se lier à son environnement existant. Cela se traduit notamment par la création d'un quai bas (8) en haut de la place, permettant de retrouver un lien direct avec la nature et le Giessen.



PLAN MASSE DU PROJET DE LA FRICHE URBAINE DE VILLE

**RETENIR ET IRRIGUER...
DANS LES COTEAUX**



BREITENBACH | ST-MARTIN | VILLÉ

AU FIL DE L'EAU : UNE RESSOURCE SOUS TOUTES SES FORMES

**VALORISER...
L'ENTRÉE DE BREITENBACH**

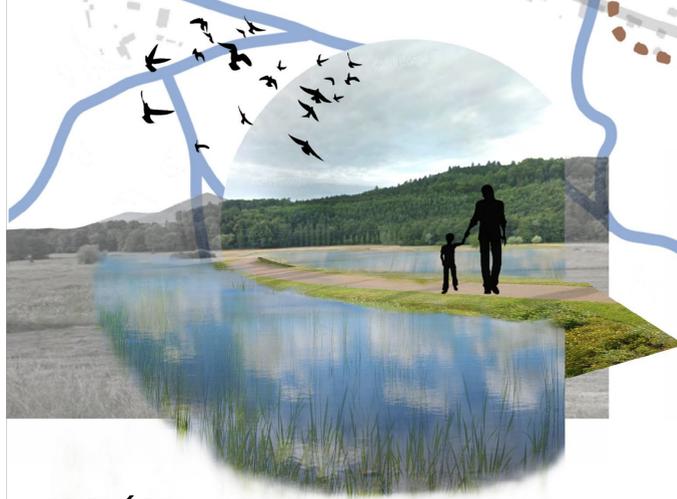


**MAITRISER...
LE CENTRE DE BREITENBACH**



**INFILTRER...
LE PLATEAU**

**PROTÉGER...
LA VALLÉE**



**RAFFRAÎCHIR ET ANIMER...
LE CŒUR DE VILLÉ**

Le sous-bassin versant de Breitenbach, Saint-Martin jusque Villé, possède une surface totale de 1540 hectares, dont 316 dédiés à l'agriculture (20%). Ce sous-bassin versant est en très grande partie couvert de forêts, néanmoins il existe 58 hectares de terrains imperméabilisés (3.7%), et 78 hectares de jardins (5%).

Il se distingue également par de fortes pentes, allant de 3 à 60%, avec une pente moyenne de 13%. Quant à l'eau sur le territoire, ce sont pas moins de 179 000 m³ qui devraient ruisseler sur Villé et le reste de la vallée lors d'une crue décennale. Les aménagements que l'on propose et qui seront détaillés par la suite permettent de réduire ce volume, en infiltrant l'eau en amont sur le territoire, ou en la retenant dans des bassins d'inondations ontrôlées.

Par ces aménagements, seuls 20 000 m³ d'eau ruisselleront sur le territoire. 59 000 m³ sont infiltrés et 65 000 m³ sont retenus pour ralentir les inondations. Le risque lié aux inondations est ainsi réduit de 70%.

Notre projet est structuré sous la forme d'une promenade le long du territoire depuis le haut du village de Breitenbach vers l'entrée de Villé. Elle commence sur les cotreaux entre les deux bras du village de Breitenbach, avec des fossés de rétention d'eau et d'irrigation au travers des pâturages qui l'encerclent. La promenade traverse ensuite le centre géographique du village pour réaménager le centre-bourg et le revaloriser, tout en travaillant de paire avec l'eau ruisselante.

Après un passage devant l'usine, on traverse la forêt entre Breitenbach et Saint-Martin, pour infiltrer puis stocker l'eau, pour finalement arriver sur une plaine au sud de Saint-Martin, aménagée dans le but de protéger le territoire des fortes inondations. Enfin, on clôt la promenade en arrivant à Villé, sur l'ancienne friche du Super U, pour retrouver un lien à l'eau, si fort sur le territoire de la vallée, mais finalement très faible sur le territoire de Villé.

LES ÉTAPES DE LA PROMENADE...

6

Au fil de l'eau, le projet suit les différents bras de ruisseaux qui traversent les villages de Breitenbach et Saint Martin, jusqu'à l'entrée de Villé. Il se base sur un travail de maîtrise des eaux en périodes de fortes pluies, ou de sécheresses, à la fois du point de vue technique

que du point de vue paysager et urbanistique. Les aménagements que l'on propose sont adaptés au territoire et reproductibles si nécessaires à d'autres lieux présentant des caractéristiques similaires.

Retenir et irriguer...

Dans les coteaux

Alors que les coteaux entourant Breitenbach sont majoritairement dédiés à l'agriculture, ils représentent également les premiers terrains offrant la possibilité d'améliorer la situation hydraulique du territoire, en période de crues ou de sécheresses. En effet, les pluies à venir promettant d'être plus intenses mais plus rares, les risques de coulées de boue et de périodes de stress hydrique s'intensifient.

Afin de réduire les conséquences de ces deux cas de figures, nous proposons la mise en place d'un réseau de fossés d'infiltration réguliers sur l'ensemble des surfaces agricoles. Espacés en moyenne de 40m, ils permettraient, dans un premier temps, de retenir les excédents d'eau dévalant les pentes; puis d'assurer l'infiltration dans les sols de ceux-ci, irriguant naturellement et durablement vergers, champs et pâturages.

La promenade dans les coteaux est retravaillée par l'installation des fossés en bordure de chemins. Une nouvelle végétation pourra se développer dans ces aménagements.



Maîtriser...

Le centre de Breitenbach

Le projet s'inscrit dans le cœur formé par la géométrie en étoile du village. Dans le cadre d'un urbanisme maîtrisé, ce centre semble voué à devenir le nouveau cœur battant de la commune, un lieu de rassemblement et d'apprentissage accessible pour tous. La création de ce cœur est favorisée par l'état initial du site à la réunion entre les lieux principaux de rassemblement du village. Cependant, le contexte existant ne suffit pas à cadrer cet espace pour créer un recentrement. Tout l'enjeu est donc de maîtriser ce centre pour y faire émerger tout le potentiel du lieu. Le concept du projet est de créer un cœur vert de rassemblement maintenu par des lisières naturelle, telle que le ruisseau du Breitenbach, et bâties par la création de logements. L'aménagement du cœur du terrain s'inscrit dans la continuité du projet «Eco-territoires», dont Breitenbach et d'autres villages font partie.

Un potager collectif et pédagogique (1) est mis en place pour sensibiliser la population à la production et consommation locale et rassembler les individus. Un édifice (2) est érigé aux abords du potager, en tant que lieu de formations, sensibilisation et d'initiation à l'agriculture durable comprenant des salles de transformations alimentaires (jus, confiture, conserve...) et un atelier découverte.

Un tracé figé n'a pas été imaginé pour les lisières bâties (3). Il s'agit plus d'un cahier des charges à suivre pour aménager chaque parcelle. La proposition comporte divers logements: individuel, intermédiaire et collectif. Cette opération accueillerait donc un peu plus d'une centaine d'habitants.

Plusieurs accès au ruisseau du Breitenbach sont imaginés sous la forme de quelques marches. Un système de récupération d'eau du ruisseau en tant de crue (4) et des toitures est également imaginé, permettant de gérer l'eau en amont et de permettre une irrigation des potagers du projet.

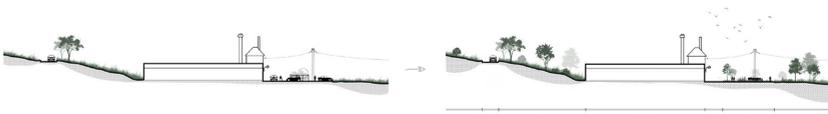


Valoriser...

L'entrée de Breitenbach

En tant que piéton et cycliste, en arrivant à Breitenbach, on se retrouve face à une grande surface de parking en asphalté imperméable peu agréable. On déambule sur le parking de l'usine au milieu des voitures rendant la situation peu sûre.

La désimperméabilisation des sols du parking permet une meilleure infiltration de l'eau dans le sol et la réduction du volume des eaux de ruissellement. Ainsi, le parking est plus agréable que ce soit pour ceux qui le traversent que pour ses usagers. On imaginait effectuer un travail paysager tout autour de l'usine pour ajouter une plus-value à cette entrée de village qui serait bénéfique à ses habitants et au tourisme. La mise en place de voies piétonne et cyclable crée un lieu de promenade propre aux mobilités douces plus agréable et sûr. On aurait donc une entrée du village qui serait valorisée.



Infiltrer...

Le plateau

A proximité directe de l'usine, on a remarqué un terrain relativement plat, avec une pente d'environ 3%. Nous proposons la transformation de l'actuel pâturage en une zone humide, alimentée par les eaux de toiture de l'usine et de maisons du village, afin de gérer au maximum les eaux sur site. Nous proposons ainsi plus d'un hectare de terrain dédié à la gestion durable de l'eau. En agissant ainsi, on étend les continuités écologiques. Cette zone humide permet d'infiltrer les eaux de pluie, de préserver la biodiversité et de ralentir le ruissellement des eaux et donc limiter le risque d'inondations.

C'est un espace qui pourra être traversé par les habitants, grâce à l'aménagement d'un chemin piéton, où l'on peut également se détendre dans un cadre différent de l'intérieur du village. Ce ponton constitue une installation légère, sur pilotis, pour limiter l'impact sur les sols.



Protéger...

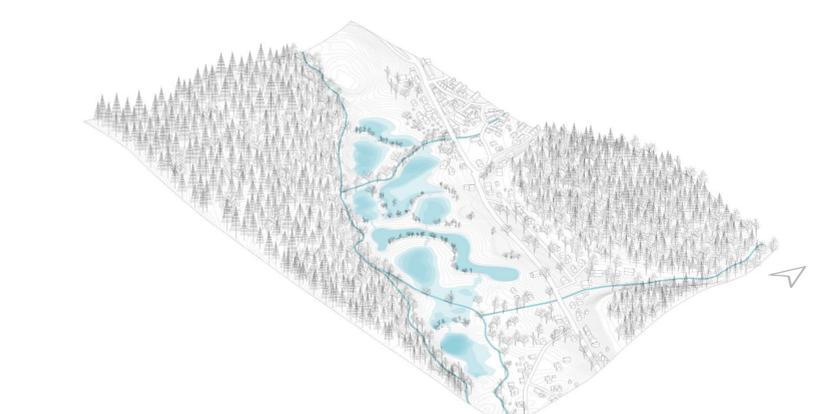
La vallée

Derniers remparts avant Villé, les prairies au sud de Saint-Martin jouissent de conditions favorables à la mise en place d'une zone d'inondation contrôlée. Derrière ce terme quelque peu paradoxal se cache le choix de l'anticipation: celui d'inonder ces terrains agricoles pour protéger Villé, en retenant jusqu'à 65 000 mètres cubes d'eau, en cas de pluies décennales uniquement.

Pour ce faire, il conviendrait de modifier la topographie existante afin de créer un réseau de bassins à débordement se remplissant naturellement en cas d'augmentation du niveau du ruisseau, proportionnellement à la quantité d'eau à contenir. Ce projet propose donc de modeler les terres présentes sur site, afin d'éviter tout déplacement de matière, inutile et coûteux.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la conservation des qualités du paysage existant. S'ouvrant sur les montagnes alentours, la vue offerte par ce lieu représente un atout pour la vallée et ses habitants. Utiliser des digues de hauteur modérée —inférieure à 1m50—, ainsi que des terrassements au plus près du terrain naturel, permettra de profiter de ce panorama pour de nombreuses années à venir, tout en assurant l'accès de l'ensemble du terrain aux tracteurs et au bétail.

Au-delà de la fonction de protection assurée par cet ouvrage, il convient également de noter les bénéfices écosystémiques apportés par ces prairies humides. En effet, leur inondation temporaire et variable selon leur emplacement dans le dispositif est propice à une plus grande diversité biologique. Dans cette optique, la plantation de haies arborées sur les talus est également proposée, assurant leur maintien sur le long terme, réduisant les délais d'inondation de la zone et, naturellement, servant d'habitat et d'ombrage à de nombreuses espèces.



Rafraîchir et animer...

Le cœur de Villé

L'objectif est de créer une nouvelle centralité au cœur de la communauté de commune et un poumon vert dans la ville minérale. Dans la continuité du parcours, on retrouve une promenade (1) dédiée aux mobilités douces, qui vient structurer le projet de réhabilitation de la friche de l'ancien super U. Un gradin (2) s'ouvre sur la périphérie de la promenade, permettant un accès au ruisseau, jusque là enclavé, où on peut venir s'allonger, s'y reposer, s'y rafraîchir et y tremper les pieds.

Un nouveau bâtiment est érigé (3), faisant face à l'eau. Il abrite les services du centre intercommunal, de la brigade verte, et des espaces associatifs et de coworking. C'est un bâtiment traversant, s'ouvrant sur le Giessen, le gradin, et le jardin, et des espaces plus intimes comme une terrasse arborée. Un second bâtiment (8) pourra être construit pour répondre à l'évolution des besoins de l'intercommunalité. Les bâtiments (7) à l'entrée du jardin rue Louis Pasteur seront rénovés pour accueillir l'espace muséal des microfoies, la poste, et le FabLab. Ce dernier est transféré, pour déconstruire le bâtiment existant et dégager des vues sur la promenade. La parcelle au sud (9) pourrait enfin faire l'objet d'une restructuration, offrant de nouvelles façades à ce parc. Des logements pourraient être aménagés, avec un tissu bâti qui viendrait se retourner sur les nouveaux espaces publics.

Le stationnement (4) se dessine en débour de parcage, et des abris vélos (5) sont aménagés. Pour encourager aux mobilités douces, 54 stationnements vélo et 26 stationnements automobile sont prévus.

Ces installations font apparaître une nouvelle centralité, une agora (6), qui offre une perspective et un recul sur le nouveau bâtiment et constitue une petite place publique.

